

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

18, Rue des Messageries - PARIS-X^e - Tél. : PRO. 44-69

UNE NOMINATION INQUIETANTE

UNE intense émotion s'est emparée des anciens combattants juifs à l'annonce de la nomination du général nazi Hans Speidel comme commandant des forces terrestres Centre-Europe de l'O.T.A.N.

Ainsi est placé à un poste militaire de la plus haute importance un de ces hommes qui ont sur la conscience les innombrables victimes de la déportation dans les camps de la mort et les fusillades de patriotes et résistants.

La réaction des nombreuses organisations d'anciens combattants a été spontanée et vigoureuse, entre autres, pour n'en citer qu'une, l'U.F.A.C. départementale de la Seine exprime « une vive in-

PAR
le Docteur DANOWSKI

de nous éléver contre la nomination d'un des auteurs de tant de drames de la dernière guerre.

Aussi, la voix des anciens combattants et engagés vo-

lontaires juifs doit-elle se joindre à celles de toutes les organisations patriotiques françaises pour manifester ensemble la réprobation que suscite un tel choix.

En agissant ainsi, nous rendrons hommage à la mémoire de toutes les victimes du nazisme et aux victimes juives en particulier.

UNE LETTRE AUX ORGANISATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS

Dans le cadre de l'action que notre Union a entreprise contre la nomination du général allemand Hans SPEIDEL à la tête des forces terrestres de « Centre-Europe », nous avons adressé aux grandes organisations nationales

milliers d'engagés volontaires anciens combattants juifs.

Ceux qui, les armes à la main, luttèrent pour chasser l'envahisseur, versèrent leur sang pour libérer la France pendant que leurs familles étaient traquées, déportées, gazées, s'insurgent à la pensée qu'un responsable de la mort de leurs êtres chers puisse, demain, commander les fils de ses victimes et souiller à nouveau le sol de notre patrie.

C'est pourquoi nous faisons un appel pressant à toutes les organisations d'anciens combattants pour qu'elles élèvent leur voix, afin d'épargner une telle humiliation à la France et sauvegarder l'honneur de l'armée française.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments fraternels.

Le Président,
Dr DANOWSKI.

Le Secrétaire général,
Isi BLUM.

L'U.F.A.C. de la Seine

Le Bureau de l'U.F.A.C. départementale de la Seine a adopté, dans sa séance du 7 février, la motion suivante :

« L'Union départementale de la Seine, rappelant toutes les atrocités commises en France au cours de l'occupation, exprime sa très vive inquiétude et sa doulouse émotion en apprenant que par une décision « hautement inacceptable » un général allemand, ayant exercé un commandement d'Etat-Major en France occupée, a été appelé à commander des soldats français fils des fusillés et des déportés.



SPEIDEL (à droite), avec le maréchal KESSELRING.

quiétude et une douloureuse émotion en apprenant cette décision inexplicable ».

Nous, les anciens combattants juifs, qui avons lutté les armes à la main contre le militarisme et le nazisme allemands, nous avons été doublurement éprouvés lors de la dernière guerre. A leur retour de captivité, de nombreux camarades ont trouvé leur foyer dévasté, leur femme et leurs enfants avaient été déportés sur l'ordre du général nazi Speidel.

Son rôle actif dans les fusillades d'otages et les déportations des juifs et des résistants est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le rappeler.

Cependant, les accords de Potsdam promettaient l'anéantissement du militarisme allemand et du nazisme. Et nous voici, douze ans après la défaite allemande, devant une réalité bouleversante : un général nazi nommé commandant en chef de l'O.T.A.N.

Et si, comme on le dit, l'histoire est un éternel recommencement, allons-nous assister passivement à un tel revirement des faits? Non! La mémoire de nos camarades tombés au champ d'honneur et celle de nos martyrs torturés et brûlés nous fait un devoir, à nous les survivants,

d'anciens combattants de France la lettre suivante :

Monsieur le Président,

La nomination de Hans SPEIDEL, général hitlérien qui participa directement à l'extermination des Français en signant des ordres de déportation et d'exécution d'otages, au poste de commandant des forces terrestres de « Centre-Europe », a provoqué une immense inquiétude et une légitime indignation parmi les

Pour la paix en Israël

Le Secrétariat de l'O.N.U. répond à notre lettre

Comme nos camarades s'en souviennent certainement, notre Union a adressé une motion à l'O.N.U. demandant notamment que tout soit mis en œuvre « afin que sous son égide des négociations directes soient entamées entre Israël et les pays arabes, dans le but d'arriver à une paix stable et durable dans cette région ».

En réponse à cette lettre, le Secrétariat de l'O.N.U. a adressé, le 9 janvier dernier,

à notre président, le docteur Danowski, la lettre suivante :

« Je suis chargé d'accuser réception de la communication que vous-même et M. Isi Blum avez adressée le 20 novembre 1956 au secrétaire général au sujet des événements survenus au Moyen-Orient.

« Je tiens à vous faire savoir que votre lettre et la résolution adoptée par les Anciens Combattants Juifs de France ont retenu toute notre attention. »

Indemnités aux victimes du nazisme

Une loi allemande du 29 juin 1956 accorde des indemnités à certaines catégories de victimes du nazisme. Il s'agit notamment des réfugiés, apatrides et des personnes s'étant trouvées, pendant la période de la guerre et de l'occupation, sans protection de leurs gouvernements respectifs, ainsi que de certains de leurs ayants droit.

Cette loi touche donc la quasi-totalité des juifs de France, d'origine étrangère, qui ont, d'une façon ou d'une autre, soit eux-mêmes, soit leurs proches parents, souffert de l'occupation nazie (déportation, internement, port de l'étoile jaune, vie clandestine dans des conditions inhumaines, etc...).

Pour donner les informations nécessaires à ce sujet et pour constituer les dossiers, notre Union a décidé d'ouvrir un service qui est assuré par un juriste spécialisé de la question.

Le service fonctionne tous les jours, sauf samedi et dimanche, de 14 à 18 heures, à notre siège, 18, rue des Messageries, Paris (10^e), tél. : PRO. 44-69.

A TOUS LES ANCIENS P. G.

victimes de maladies résultant de la captivité

Chacun sait que les délais de présomption d'origine, arbitrairement fixés au 30 juin 1946, empêchent un grand nombre de nos camarades de prétendre à une pension militaire d'invalidité.

Lorsqu'ils ne peuvent fournir la preuve que leur affection a été contractée avant cette date, leur demande de pension est rejetée.

Notre Association, notre Fédération Nationale s'emploie activement à faire abroger ces dispositions.

C'est dans ce but que notre Fédération Nationale a édité un questionnaire médical très complet, destiné à fournir une documentation très précise aux pouvoirs publics.

Nous appelons tous les anciens P.G. malades qui, pour des raisons diverses, n'ont pu faire valoir leurs droits à pension ou se sont vus réformés à titre documentaire, c'est-à-dire sans pension, à se rendre de suite au siège de leur section locale pour y réclamer le questionnaire fédéral.

médical et le remplir, facilitant ainsi notre action en vue de faire reconnaître leurs droits.

(Communiqué de l'Association des Combattants F.G. de la Seine.)

P.-S. — Notre Union est à votre disposition pour vous aider à remplir ces questionnaires.

Notre solidarité

A l'occasion des fêtes du Jour de l'An, notre Comité directeur a décidé d'envoyer un colis à tous nos camarades hospitalisés ou se trouvant en Suisse, pour exprimer notre solidarité envers ceux que leur état de santé oblige à vivre loin de leur foyer.

Ce geste de solidarité a été très apprécié par tous ceux qui en ont été l'objet et de nombreuses lettres de remerciement, arrivées à notre bureau, en témoignent.

P.-S. — Nous prions tous nos camarades qui se trouveraient hospitalisés ou en Suisse de bien vouloir nous le faire savoir.

Notre XII^e bal annuel a connu un succès sans précédent

Notre dernier bal annuel du 24 décembre, au Palais d'Orsay, a connu un succès sans précédent. Une foule immense se pressait dans les salons où régnait une atmosphère de franche camaraderie, durant toute la nuit.

Les orchestres et les attractions ont particulièrement relevé l'éclat du bal et tous ceux qui y étaient présents en ont gardé une impression inoubliable.

Le représentant du ministre, M. André Hirschfeld, ainsi que les représentants de diverses organisations d'anciens combattants sont restés parmi nous jusqu'à une heure avancée de la nuit et ont tenu à exprimer leur admiration pour la magnifique tenue et le déroulement du bal.



NANCY

**Le 10 Février dernier
l'Assemblée Générale
a connu
un grand succès**

Le dimanche 10 février s'est déroulée, à Nancy, 55, rue des Ponts, l'Assemblée annuelle de notre section nancéienne, en présence de très nombreux camarades.

En dehors des questions concernant uniquement les anciens combattants, figurait également à l'ordre du jour le problème des indemnités allemandes aux victimes du nazisme, aussi de nombreux non combattants tinrent à assister à cette réunion.

Notre camarade Rosenberg, président de la section, ouvre la séance et, après une brève allocution, passe la parole au vice-président Krischer, qui fait un bref compte rendu de l'activité des anciens combattants juifs de Nancy pendant la dernière période.

Ensuite, Isi Blum, secrétaire général de notre Union, retrace rapidement l'activité de l'Organisation dans divers domaines, notamment dans la défense des droits des anciens combattants et des victimes du nazisme, dans la lutte contre l'antisémitisme et contre la remilitarisation de l'Allemagne, et dans le domaine de la solidarité au peuple d'Israël, etc.

Après l'intervention du secrétaire général, une discussion est ouverte, à laquelle prennent part, entre autres, MM. Gurecki, Rosenfarb, Rosencweig, etc.

La résolution générale est ensuite adoptée à l'unanimité et le Comité, enrichi de trois nouveaux camarades, est élu à l'unanimité.

Après une minute de silence à la mémoire du regretté trésorier Charles Daum, M. Kenig fait un exposé sur les droits qui sont accordés aux victimes du nazisme, d'après la loi allemande du 29 juin 1956.

L'Assemblée se termine après que M. Kenig ait répondu à diverses questions à ce sujet.

Encouragé par la réussite de cette Assemblée, le nouveau Comité s'est attelé avec enthousiasme aux nouvelles tâches qui se posent devant la section nancéenne.

LE NOUVEAU COMITE RESNICK, président d'honneur, ancien combattant 14-18, Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de Guerre, grand mutilé, ROSENBERG, président.

MILLENBACH, secrétaire. SILBERSTEIN, trésorier.

W. BRUNNER, porte-drapeau.

RISCHER, RINDLER, GOLDKRAUTS, LEWKOWITZ, DENGEY, membres.

SAINT-QUENTIN

La dernière Assemblée générale

L'Assemblée générale du 27 janvier des anciens combattants juifs de Saint-Quentin a été une grande réussite. Jamais auparavant on n'avait enregistré une si nombreuse assistance. La salle était vraiment trop petite pour contenir tout le monde!

Sous la présidence de Gloviczover, le secrétaire Simon Glisenstein présente le rapport d'activité de la section, remercie le président d'honneur Guy de Boussineau, qui est venu spécialement de Rennes pour assister à cette Assemblée, ainsi que M. Suster, qui est venu de Paris pour apporter le salut du Comité directeur de notre Union.

C'est à l'unanimité que l'Assemblée a approuvé l'activité du Comité sortant. Après l'intervention de Suster, qui s'est arrêté sur les diverses activités de l'Organisation, l'Assemblée a fait siennes la résolution adoptée par l'Assemblée générale de Paris, le 28 novembre 1956, et a, en outre, adopté une résolution contre la nomination de Speidel.

A la fin de l'Assemblée, le Comité suivant a été élu à l'unanimité :

Président d'honneur : Guy de BOUSSINEAU.

Vice-Président d'honneur : EPSTEIN.

Président : GLOVICZOVER.

Secrétaire : GLICENSTEIN.

Trésorier : JACHIMOWITZ.

**Une exposition
sur la captivité**

Une exposition sur la captivité va bientôt s'ouvrir sous l'égide du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale.

Les organisateurs se sont, à plusieurs reprises, adressés à notre Union pour lui demander des documents et des statistiques afin qu'un stand puisse figurer à cette exposition, témoignant des discriminations dont les anciens prisonniers de guerre juifs ont été l'objet en Allemagne.

Nous avons fait appel, dans notre précédent numéro, à nos camarades anciens prisonniers de guerre, pour qu'ils nous communiquent, si possible, tous renseignements, souvenirs et objets divers à ce sujet.

Nous nous permettons donc, aujourd'hui, de renouveler notre appel pour demander à tous nos camarades de nous écrire, de nous téléphoner, ou encore de nous transmettre les renseignements ou objets intéressants pouvant servir cette exposition.

Condoléances

Nous nous associons au deuil qui frappe la famille BRONER après la mort tragique de N. BRONER.

Nous exprimons nos plus sincères condoléances à la famille qui vient d'être frappée par la mort de notre camarade

David ARFA.

Nos meilleures voeux à notre camarade et Madame Cécile avec M. A. ROTSTEIN.

A notre camarade I. FRYDMAN de Lyon, sérieusement malade, le Comité directeur de notre Union souhaite un prompt et complet rétablissement.

Délégué pour Cambrai : RA-POPORT.

Membres du Bureau : KAN, GURFINKEL, DUGEWSOHN, MARKEWITZ, Max GLICENSTEIN.

Un banquet fraternel a réuni ensuite les anciens combattants juifs et leurs familles, et c'est dans une atmosphère enthousiaste qu'ont été clôturés les travaux de la journée.

NOS VŒUX

A notre camarade et Madame Son HERSKOWICZ

à l'occasion de leurs noces d'argent, meilleurs voeux de longue vie et de bonheur.

Nos plus vives félicitations à notre camarade et Madame Joseph GUTMAN

à l'occasion du mariage de leur fils Léon avec Mlle Paulette LEMOYNE.

Meilleurs voeux de bonheur à notre camarade et Madame SZPIRGLAS

à l'occasion des fiançailles de leur fils Claude et Mlle Raymonde HUBERMAN.

Nos meilleurs souhaits à notre camarade et Madame ZYLMAN

à l'occasion du mariage de leur fille Madeleine avec M. Benjamin ZFRBIB.

A notre camarade et Madame J. PUTERMAN

les meilleurs voeux de bonheur à l'occasion du mariage de leur fille Hélène avec M. Serge CHEJFEC.

Nos meilleurs voeux à notre camarade et Madame I. BRAVERMAN

à l'occasion du mariage de leur fille Régine avec M. Jules VICINSINI.

Nos plus vives félicitations à notre camarade et Madame ANISTEN

à l'occasion de la naissance de leur petite fille Patricia.

A nos camarades et aux familles APELKIR et BOKSENBAUM

nos meilleurs voeux de bonheur à l'occasion de la naissance de leur petite fille.

Le Comité de Saint-Quentin félicite le camarade et Madame Izy ZYLBERBERG

à l'occasion de la naissance de leur petite fille Arlette.

Notre Comité directeur s'associe aux voeux de nos camarades de Saint-Quentin.

Nos meilleures voeux à notre camarade et Madame Jacques WAINBLAT

à l'occasion du mariage de leur fille Cécile avec M. A. ROTSTEIN.

A notre camarade I. FRYDMAN

de Lyon, sérieusement malade, le Comité directeur de notre Union souhaite un prompt et complet rétablissement.

FABRIQUE DE CONFECTION POUR GARÇONNETS

Costumes - Duffle-Coat - Blousons Anoraks - Culottes tweed et velours côtelé, courts et longs

Prix très intéressants

J. LILENSTEN

223, rue Saint-Martin PARIS (3^e)

Tél. : TUR. 44-03

לוֹןְתָּה, אַוִינְבָּרָבָּגְנָעַ אַוְן
אַבְּעַרְפִּיןְ פֿוּןְ פֿרָאוּנִיךְ

קְוִיֵּפָןְ עֶדֶרְ אַוְןְ קְהֻדָּמָהְ

לְוִיְּבִרְטִּיְּבָּטְהָרָבָּגְנָעַ

לְוִיְּבִרְטִּיְּבָּטְהָרָבָּ

זאָרג פֿאַר יְדִישֶׁע אַנְטְּרָעֶסֶן זַיִן
בְּרִידְעָרְלָעֶכֶע צְגָעְבּוֹנְדָּקִיט צַו
יִשְׂרָאֵל, מִיט אַיְן וּוְאַרְט — וּוֹעֵז צַס
קָאָז וְלִילָה שָׁאָדוֹן דָעַר "קָאָגְרוֹבְּגָן".
וּזְאָס אָז אַמְתָה מִיר גַּעֲמָעָן נִיךְ
וַיְשַׁם אַיבְּעָר פּוֹן דִּי אַטְּפָקָעַס. מִיר
הָאָבוֹן שָׁוֹן לְאָגָן שְׁוּם גַּעֲמָעָס מִיט
אַונְזָעָר "טְרַדְּוִירִיךְן גּוֹרְלָה" אָזְמָאָן
וְזַק נִישְׁתַּחַת קִיּוֹן אַילְחוֹזָס נִישְׁתַּחַת
בְּעָרָין יוֹשֵׁר פּוֹן דִּי פְּעָזְרָאַצְּעָם
בַּיְשַׁת אַיבְּעָרְוּן גַּעֲזָלְשָׁאָפְּטָלְעָן שְׁבַל
פּוֹן עַנְגָּה אַרְצִיקָּשׁ פָּאנָאָטִישׁ פָּאַלְיָה
טְקָאָנוּרָה מֶרֶג וְגַיְעַן זַד אַונְזָעָר
וּוְגַג אָזְן גַּיְעַן אָז מִיט אַונְזָעָר אָרְךָ
בְּעַט, וְזַיְרָא אַלְיַזְּן פָּאַרְשָׁטְיַעַן אַיר,
איַן אַינְטָעָס פּוֹן אַונְזָעָר בְּיַטְּמָה
גְּלָדְעָל אָז פּוֹן גַּאנְצָן יִידְישָׁן יְשָׁוב.
מִיזְיַּן וְאַלְטָן אַפְּלִינוּ גְּרִילִים גַּעֲוֹעַן
צַו גַּעֲמָעָן פֿאַר אַבְּיִישְׁפִּיל דִּי בָּאָז
שְׂיִידְוּכְּלִים פּוֹן אַונְזָעָר שְׁפָאָגְלָזְיַיְּזָה

ווען מיר האבן דא גענוג פלאז
פאָר פילאלַגְנִישׁע פַּארְשְׁוֹגְעָן. ז'ואַלְטוֹן
מיר זיך לענגער אַפְּגַעַשְׂטָעלַט אוּיף
דְּלָעֵר אַוְיסְטֶּרֶלְישָׁעָר אַרְטְּאַגְּרָאַפְּשָׁעָר
קְרוּבָּהָאָפְּט צוֹוִישָׁן "מוֹסְדָּר" אָהָן "מַ-
סְדָּר". קִיְּן פְּלָאָצְן אָנָּי אַבְּנָה, לִיְּדָעָה,
בְּנִיסְטָא אָזְן אָנוּזְעָרָע "קִרְתִּיקְפָּרָע"
הָאָבָּוָן אָנוּן שְׂוִין זְנוּזְוּרִיטָן דָּרְכָּזָן
אָזְן דָּעַר פְּרִינְטְּלָכְבָּרָעָר פְּרָגָעָן,
גְּנֻזְוּמָעָן וַיְדָמָעָן וַיְזִימָעָן וַיְזִימָשָׁעָן — אָזְן דָּעַר
אַלְטָאָוָאָפְּשָׁעָר חֲלִיקָן.
בַּאֲבָשְׁתִּיְּטָה בְּעֵצֶם נִישְׁתָּמָעָר וְוי פָזָן
אַלְטָאָוָאָפְּשָׁעָר פּוֹנְקָט. סְאַיִּים אַבְּרָעָר וּלְיִזְמָע אַוִּיס
דָּרוֹקָה דָּעַר פּוֹנְקָט, וּוְאָס אָזְן מְעַן
שְׁפְּרִנְגָּט אִים אַרְיְמָעָר" (לִיטָּס אַיִּ-
בִּיטָּס פָּנָן קָמִימָוִת).

אֹהֶן-קָרְגָּן

בַּעַד פָּוּ שְׁפִידָעָל אוֹפּוֹ כְּפָד פָּוּ דֵּי נָאָזִי-קָדְבָּן

אונטער וויל

ארלאן פון קאלדרון פון ד' אונן. דושן פראון-הארטנולד

אלם ציק פון פראטעטן קען דער נאמנאצע פון שפידעל

**אונישר פאלטראוד ליאט א קדאנ איזטן קבר פון
נֶאָקְהָאָטָן סַלְדָּאָן אֵם אַזְשָׁנָק פֿוֹן דִּי רַעֲאָ-קְדָּבָתָה**



שבת, דעם-טן פערברואר, האט אַ דעלענגן-
פָּוֹן נְאָצִי-גָּעָנָרָאָל, האָנוֹ שְׁפִידָאָל.
עֲלֵיכֶם אַ קְרָאָנָז אָוִוָּפָן זְכָר פָּוֹן אָוְמָבָאָקָאנָן
אָוִוָּפָן דָּעָר קְלִישָׁע: דַּי בְּיוֹוָאָ-מוֹטָנְגָלְדָעָר
קָאָדָנְגָאָל אָנוֹ מְיוֹעָר בְּעֵהָן לְיִזְוָן דָּעָם קְרָאָן.

**אונטער צענטראל-קאט'טעט פראטטעןסטידט
כעה אונפאלן פון „אונטער זאגראט“**

עדי מיטגלאידער פון פאראבן
אצבן ווישט קיון איביה הייטלאכע מיינ-
נגן און, היהות ווי די מעלהheit פון
קארהךן אונז נישט מסכימים גוזען את
וואן אונז אристווטילון פון דעם פארא-
עליגיגטן טעקסטן. האט דער פארא-
טעןיער פון "פאראבן" נישט גע-
ענות אנדערש אויסדריקן זיין לא-
אלקליטין צו דער גאנצער מיטגלא-
עדראשאפט פון פאראבן, ווי דורך
פההאלטו זיך פון דער אפטעטימונגה
ונגעבעדיק דערבי און אונטפרעכּן
אוייפלערובן.

ויזיר פארשטיינר זיך אינספיריט
חוון דער שטענדיינער אַרײַזט אַצְיָע
וואָן פֿאַרְבָּאנְד אַין בָּאַזְגָּו צו יִשְׂרָאֵל
וועלכְּבָּדְּרָנוֹגָט אַרְזָיס פָּן דער פָּאָרָ
אַבְּגָּדְּשָׁאַרְטָע אָנוֹ פָּוּ דִּי באַשְׁלִיכָּן
חוון דיין גַּעֲנָרָאָלְפֿאַרְזָאָמָלָנוֹג אָנוֹ
וועלכְּבָּדְּרָנוֹג אַיז לעַזְטָנָס אַפְּטָאָר גַּעֲמָנוֹן
אוֹיסְטְּרוֹק :

1) אין גייסט סון סאלדיידיטעט
היליג'ין יישראאל, פערמאונגעט, ביי אלע
העלעגענזהיינן צו פאראלאנדען: איזנ-
זענערקיט אויף די יישראאל-גרונגעטן
פונן פון פלייען פארקער פון יישראאל-
טען איז סועז-קאנאל און איז אקס-
אַבְּגָדָאַלְמָן

אין צווארכם ענו גומג מיט דער שטעה
ווניג וואס אונזער פראַדטער אָן
קרִיךְיַה, אָן בּוֹלֶם האָט אָנְגָעָנוּמֵן
צעת דער לעצטער ויזטונג פון דאָז
עיקון אָרגָאנִיזָם בי' או אָפְשָׁטִימָנוּבָּג
הוּא רְפָאָנְלְזִיעָס בְּנוּגָז יִשְׂרָאֵל אָין
אונזער וְאֲלָרִיךְ אָדרְוִיס מיט אַסְקָאנְגָּן
פֿאָרָאָלְזִינְג זְוִילְעָלְטָה הַמִּזְרָחָה
אַלְבִּיאָזְזִינְג זְוִילְעָלְטָה הַמִּזְרָחָה

דער צענתראָל-קאמיטעט פון אונ-
עד פֿאָרְבָּגֶר האט אויף זיין פֿלע-
טַרְבָּזֶן זִיכְרוֹגֶן פון 4-מֵסְטְּרָבָּר

אוון באשטעטימען אינשטיין האנדלוונד

פַּרְשָׁנָה וֵין פֶּאֲשָׁטוּעָר אוֹז "קְרִיפָה"

אויסעהנדיך דעם בארכט פון זיין אָרְשַׁתְּיִינְדֵּר אַין "קִרְמֶה", אַיזִּי בְּלֹם, עֲנָרָאַלְ-סַעֲרָעַטָּאָר פּוֹן דָּעַד זִינְגֶּנְגָּעָן דָּעַם פָּאָרְלִיְּפָּה פּוֹן דָּעַד זִינְגֶּנְגָּעָן וּזְנוּן "קִרְמֶה" פּוֹן 25-טוֹן אַזְנוֹאָה, וְזֶה דָּה אַס וְזֶה אַפְּגַּעַה אַלְטָן פּוֹן שְׁמַיְמָעָן עַם פּוֹלְן טַקְסָטְפָּה פּוֹן דָּעַר דָּאָרְטָה אַרְגָּעַלְיִינְגְּטָעָר רַעֲזָאַלְצִיעָּע אַיבָּעָר עַד יִשְׂרָאֵל-פְּרָאָגָע.

דאָס געועץ וועגן די אַבטשעדי קובגען
פֿאָו די קְרִבּוֹת פְּנֵי נָצִים

פון גענפער אפמאך (קאנזונטניאָד דעַשענעוו). בעת דאס גזועץ פאר אַטְשָׁדִיקְרוֹגֶעָן איז אַרְיָין איז קוֹאָפֵט, ד.ה. דעם 1-טּוֹן אַקְטָבָעָר 1953.
 2. — אם קפנען אויך פרעטען-דיין אויך אַטְשָׁדִיקְרוֹגֶעָן פֿערְזָאַן-געַן וועלכָע זעַנְעַן גַּעֲוָעַן פֿלִיכְלִיטָן-גע אַדְעָר אַפְּאַמְּרִיךְין איז דעם פֿערְזָאַן פֿון די פֿאַרְפָּאַלְגְּוֹנְגָעָן. אַפְּילָוּ ווּעַן אַדוֹאָקָטָם תְּ קַעְנִינִי.

וואָס שְׁטָלַט מִיט זִיךְ פָּאָר אָן צְוִוִּיפֵל דִּי גְּרָעֵסְטָע צָאל צְוִוִּישָׁן אַנוּנְצָרָע לִיעַנְעָר, אָנוּ נְעַלְפָע דִּי קְאַטְעָגָאָר רְאָעָן וואָס דָּאָס גַּזְעָעָז באַצְיָיכָוּן מִיטָּן נְאָמָּעָן פֿלִיכְטָלְגָעָן אָנוּ אַפְּאָטָר רִידְן.

אַנְכָּן, דעם 29-טּוֹן יוני 1956 בְּבוֹגָע אַטְשָׁדִיקְרוֹגֶעָן לְטוּבָה פֿון נָאַזְעָגְרִילָעָס פֿון די קְרָבָוּת פֿון נָאַזְעָגְרִילָעָס. עַס אַיְ אַבָּרְגָּד אַבְּיָעָרִיךְ, עַמְּנָדִיךְ אַיְ אַבְּרָאָכָלְטָן דִּי קָאמָּד לְצִירְטָקִיָּתָן פֿון טַעַטָּט. וְאַכְמָאָל דִּעְרָמָאָגָעָן דִּי אַרְשָׁדִידְעָזָעָן דִּיסְ

1. — אם האגדה זו יקרת לנו מפוזר
זאנגען וועלכען זענגן גטווען פלייכט
לינגאָג אַערְבָּר אַפְּמַרְדִּיךְ אַינְאָס גַּיְיכְּם
אַזְּנְזִיכְּעָס בְּבוֹגָע דָּאָר קַסְּמַגְּאָזִיךְ

Le 2 Juin 1957, à 10 h. 30

AU CIMETIÈRE DE BAGNEUX

assister nombreux à notre

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

en l'honneur des Combattants Juifs

MORTS POUR LA FRANCE

sous la présidence de

M. TANGUY-PRIGENT

Ministre des Anciens Combattants

La commémoration
de nos morts

A l'image des années précédentes, l'Union des Anciens Combattants et Engagés Volontaires Juifs organise, le dimanche 2 juin prochain, à Bagneux, la cérémonie traditionnelle du Souvenir en l'honneur de nos camarades tombés au champ d'honneur.

Cette émouvante manifestation patriotique se déroulera, comme toujours, en présence des personnalités civiles et militaires ainsi que des représentants des amicales régimentaires. Au cours de cette cérémonie nous exalterons la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la France. Leur sang, versé sur les champs de bataille, a été ainsi un sublime hommage à leur patrie d'adoption.

Et si un poète a pu dire : « Mourir pour son pays est une belle chose », comment alors dénommerons-nous la mort de nos camarades au service de la France ?

Venus de pays différents, tous étaient animés de la foi inébranlable de vaincre le fascisme hitlérien. Leur sacrifice a contribué ainsi au triomphe de la civilisation sur la barbarie. Les anciens combattants juifs ne l'oublieront jamais.

C'est pourquoi, le 2 juin prochain, nous revivrons par la pensée les journées dramatiques et combien glorieuses de juin 1940, de l'Aisne, de la Somme, des Ardennes, de Narvik et partout où nos camarades, les armes à la

main, résistèrent à l'envahisseur.

Nos pensées iront également à tous les juifs qui sont morts dans toutes les armées alliées et dans les rangs des

PAR
le Docteur DANOWSKI

partisans, aux héroïques insurgés du ghetto de Varsovie, à tous ceux qui sont tombés pour la liberté.

Nos pensées iront aussi aux combattants qui ont donné leur vie pour l'indépendance de l'Etat d'Israël.

La grande masse des anciens combattants juifs aura à cœur, — tout particulièrement en ces jours où les anciens collaborateurs et les antisémites relèvent impudiquement la tête, où les cris à jamais hennis de « Mort aux juifs ! » retentissent à nouveau, où le général nazi Speidel, bourreau de nos martyrs, est appelé à commander une partie de l'armée française, — d'assister nombreuse à cette cérémonie du souvenir.

En se recueillant et s'inclinant devant la tombe commune de nos héros qui ont sauvé notre honneur, ils renouveleront leur serment de sauvegarder la paix et les institutions républicaines. C'est ainsi qu'ils resteront fidèles à la mémoire de leurs camarades morts pour la France.

Les indemnités aux victimes du nazisme

DIVERS articles parus dans la presse ont déjà traité de la loi adoptée le 29 juin 1956, élargissant l'attribution de réparations à certaines catégories de victimes du nazisme. Les indemnités les plus importantes sont accordées aux personnes qui ont été domiciliées en Allemagne. Mais il est surtout utile de rappeler les diverses dispositions concernant la catégorie la plus nombreuse parmi les juifs de France, celle que la loi dénomme « réfugiés ou apatrides ».

1. Les personnes ayant la qualité d'apatride ou de réfugié au sens de la Convention de Genève, à la date d'entrée en vigueur de la loi de réparations, s'est-à-dire au 1^{er} octobre 1953.

2. Peuvent également prétendre à indemnité les personnes qui avaient la qualité de réfugié ou d'apatride au moment des persécutions, même si postérieurement elles ont acquis la nationalité

d'un Etat déterminé. C'est ainsi par exemple que des réfugiés, naturalisés français postérieurement aux persécutions, peuvent prétendre à indemnité.

3. Une stipulation particulière concerne les ayant droit des victimes du nazisme décédées à la suite des persécutions.

Il suffit alors que, soit la victime, soit l'ayant droit, entre dans l'une des deux catégories précédemment visées. C'est ainsi par exemple que des enfants, français d'origine, peuvent prétendre à indemnité lorsque leurs parents, réfugiés ou apatrides, sont morts en déportation. Inversement, une personne apatride peut prétendre à indemnité en raison du décès d'une personne citoyenne d'un certain Etat au moment des persécutions.

4. Les héritiers des victimes du nazisme décédées après les persécutions peuvent, dans certains cas que nous préciserons

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

18, Rue des Messageries - PARIS-X^e - Tél. : PRO. 44-69

UNE FAUTE : la nomination de Speidel

L'UNION Française des Associations d'Anciens Combattants a voté à l'unanimité le texte d'une motion demandant au gouvernement français de faire rapporter la décision qui commet au poste de commandement des forces du Centre-Ouest du commandement militaire en

et collaborateur d'Abetz entre les deux guerres, enfin un général commandant en France au cours des combats de 1940, mais qu'en outre et surtout il a été, au cours des années 1940, 1941 et 1942, chef de l'Etat-Major du commandement militaire en

PAR

Me Etienne NOUVEAU

France occupée » et qu'en cette qualité il a nécessairement pris la responsabilité solidaire des déportations et des exécutions sommaires qui eurent lieu en France durant cette période et dont il rendait d'ailleurs fidèlement compte au commandement supérieur, ainsi que l'établissement de nombreux documents au bas desquels se trouve sa signature;

« Considérant que de tels faits ne sauraient être effacés par l'allégation qu'il avait pris ensuite une part active au complot dit des généraux, lesquels, après avoir suivi Hitler et bénéficié de sa dictature (comme ce fut le cas de Speidel nommé général en 1933) projeterent sa disparition en juillet 1944, c'est-à-dire seulement lorsqu'il fut avéré que l'échec du plan hitlérien conduisit à l'anéantissement inéluctable de l'Allemagne ?

« Considérant que de tels faits ne sauraient être effacés par l'allégation qu'il avait pris ensuite une part active au complot dit des généraux, lesquels, après avoir suivi Hitler et bénéficié de sa dictature (comme ce fut le cas de Speidel nommé général en 1933) projeterent sa disparition en juillet 1944, c'est-à-dire seulement lorsqu'il fut avéré que l'échec du plan hitlérien conduisit à l'anéantissement inéluctable de l'Allemagne ?

« Considérant au surplus que l'importance de la participation de Speidel à ce complot est d'autant plus contestable qu'il fut acquitté par un jury d'honneur, alors que plusieurs centaines de généraux et officiers de tous grades avaient été assassinés ou exécutés sur l'ordre de Hitler ;

« En ces conditions, l'U.F.A.C. se plaçant au-dessus des préoccupations de partis quels qu'ils soient, soucieuse du moral de la nation,

« Demande au gouvernement de mettre tout en œuvre pour faire rapporter la nomination de ce général dont le nom est lié d'une façon aussi grave et indissociable aux plus mauvais souvenirs de l'occupation allemande en France et dont la désignation nuirait certainement au rapprochement des peuples français et allemand. »

Les lecteurs de cette motion noteront plus particulièrement la dernière phrase, illustrant bien la pensée profonde qui a rapproché tous les esprits et tous les coeurs : il faut éviter tout ce qui peut contribuer à dresser à nouveau l'un contre l'autre les peuples allemand et français. Mais le nom du général Speidel est lié aux plus mauvais souvenirs de l'occupation !

Lors des débats à la dernière session de l'Assemblée générale de l'O.N.U. sur la tension dans le Proche-Orient, notre Union a tenu à rappeler son attitude à l'égard du problème israélien en ces termes :

Demandez, à chaque occasion, des garanties internationales pour la sécurité sur les frontières d'Israël, et le libre passage pour les bateaux israéliens dans le

canal de Suez et dans le golf d'Akaba et contribuer par tous les moyens à l'instauration d'une paix stable et durable entre Israël et ses voisins arabes.

Bien entendu, il y a parmi nos opposants des gens de très bonne foi.

Que pensent-ils cependant de cette cérémonie à Fontainebleau et de la musique militaire jouant, avant La Marseillaise, le Deutschland über Alles : l'Allemagne au-dessus de tout !

Supposons qu'il existe une Marianne avec le titre « La France au-dessus de tout », est-ce que le programme d'hégémonie mondiale suffisamment interprété comme tel, tout récemment encore, serait de nature à préparer le rapprochement de nos peuples, surtout lorsqu'il serait joué en l'honneur d'un de ceux qui furent fidèles jusqu'au jour de la débâcle à leur Führer ?

Allons donc !

Personnellement, le général Speidel nous indiffère, bien entendu. On nous dit que c'est un doux philosophe... Pourquoi ne pas l'avoir laissé à ses chères études ?

Faut-il ajouter que la plupart de nos camarades, sinon tous, sont demeurés fidèles à la position jadis prise lorsqu'il fut question de la C.E.D. ?

J'estime, pour ma part, que le réarmement allemand est une folie dangereuse, qu'il eut été possible de l'éviter et d'adopter des mesures de désarmement simultané, progressif et contrôlé, en commençant par des pactes de sécurité offerts par l'U.R.S.S. et qui valaient la peine d'être étudiés sérieusement.

L'O.T.A.N. existait avant le réarmement allemand et pouvait continuer à nous apporter les garanties souhaitées en attendant des accords qui, seuls, peuvent sauver la paix.

La désignation de Speidel est le symbole d'une politique qui, nous liant à une Allemagne coupée en deux, à un gouvernement fédéral qui n'accepte pas les frontières orientales de la ligne Oder-Neisse, fait courir à la France le risque d'être entraînée dans un nouveau conflit pour les revendications territoriales allemandes et la met à la merci des mêmes envahisseurs.

En tous cas la désignation du général Speidel ne sert point, c'est le moins qu'on puisse dire, l'union des Français pour la défense de leur patrie.

Pour la Paix en Israël

canal de Suez et dans le golf d'Akaba

et contribuer par tous les moyens à l'instauration d'une paix stable et durable entre Israël et ses voisins arabes.

Ces principes résultent de la charte de notre Union et des décisions de l'Assemblée générale annuelle relatives au problème israélien, et reflètent le sentiment unanime de nos adhérents.

Unissons-nous pour lutter contre l'antisémitisme

Les manifestations à caractère antisémite se multiplient, les feuilles racistes deviennent de plus en plus virulentes et les cris de « Mort aux Juifs ! », que nous avions espéré disparus avec la défaite de la barbarie nazie, résonnent à nouveau dans certaines réunions publiques, et même en plein cœur de Paris comme ce fut le cas lors de la manifestation du 30 mars dernier à l'Arc de Triomphe.

Devant cette nouvelle recrudescence de l'antisémitisme qui met en danger non seulement la sécurité des juifs, mais encore les libertés républicaines, les engagés volontaires et anciens combattants juifs, qui se sont battus pour la France et pour la liberté, expriment leur profonde indignation, s'élèvent contre ces agissements criminels et demandent au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour les faire cesser avant qu'il ne soit trop tard.

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs demande à toutes les organisations d'anciens combattants juifs de 1914-18 et de 1939-45 de se rencontrer afin d'examiner en commun cette grave question qui inquiète à juste titre tous ceux qui ont lutté et souffert au cours de la dernière guerre.

Les indemnités aux victimes du nazisme

(Suite de la 1^e page)

tion et sous les ordres des autorités allemandes.

a) ATTEINTES A LA LIBERTÉ. — Il peut s'agir de la suppression totale de la liberté ou de restrictions à la liberté.

La première disposition vise l'arrestation, la détention dans des camps de concentration ou camps de travail, la vie dans les ghettos, le travail forcé dans les conditions analogues à la détention.

La deuxième disposition vise le port de l'étoile juive, ainsi que la vie illégale dans des conditions inhumaines.

L'indemnisation prévue est identique pour les deux cas : paiement d'un capital calculé sur la base de 150 Deutsch Marks (environ 15.000 francs par mois de perte de liberté).

Dans le cas où la victime serait décédée avant qu'il ne soit définitivement statué sur son droit à indemnité, ses héritiers, à la condition qu'il s'agisse du conjoint, des enfants, petits-enfants ou parents, peuvent y prétendre en ses lieux et place.

b) ATTEINTES A L'INTEGRITÉ CORPORELLE ET A LA SANTE. — Ces atteintes doivent trouver leur origine dans les conditions même de la persécution. Toutefois, la loi prévoit qu'il suffit que cette origine apparaisse comme vraisemblable, compte tenu des circonstances particulières à chaque cas.

L'indemnisation prévue est une participation aux soins, le versement d'une rente et d'un capital. Ce ne sont que les deux derniers versements d'indemnisation qui présentent actuellement un intérêt.

La rente est prévue lorsque l'intéressé est atteint d'une incapacité de travail d'au moins 25 pour cent. Cette rente est fixée en rapport avec le traitement des fonctionnaires allemands d'une catégorie sociale équivalente à celle de la victime. On tient également compte de la situation actuelle de celle-ci. Suivant le taux d'incapacité, le pourcentage du salaire ainsi retenu varie entre 15 et 70. Il ne nous paraît pas possible de nous livrer à un calcul détaillé pour les divers cas qui peuvent être envisagés. Toutefois, afin de permettre au lecteur de se faire une idée de l'ordre de grandeur des indemnités versées, rappelons que la loi prévoit une rente minimale dans les conditions suivantes :

De 25 à 39 % d'incapacité : 100 D.M. par mois.

De 40 à 49 % d'incapacité : 125 D.M. par mois.

De 50 à 59 % d'incapacité : 150 D.M. par mois.

De 60 à 69 % d'incapacité : 175 D.M. par mois.

De 70 à 80 % d'incapacité : 200 D.M. par mois.

Et au-delà de 80 % : 250 D.M. par mois.

* * LYON *

La dernière assemblée a renforcé notre Section

L'assemblée générale annuelle de notre section lyonnaise a eu lieu le lundi 25 mars, au café des Beaux-Arts, en présence de nombreux anciens combattants. Notre président, le docteur DANOWSKI, nous y représentait.

Le président de la séance, désigné à l'unanimité, était notre camarade GHIERSON, et le secrétaire le camarade APFELDORFER.

Dans une brève allocution, le docteur DANOWSKI a fait ressortir l'activité de notre Union et sa popularité parmi les anciens combattants et, en général, parmi toutes les couches de la population juive. Après avoir donné les raisons pour lesquelles cette popularité devient de plus en plus grande, il conclut, en appelant à l'unité autour du drapeau de notre Association.

Le secrétaire général sortant, WEINSTEIN, présente ensuite, dans un exposé détaillé, le bilan moral de la section, en soulignant

son activité toujours croissante. Ce rapport est approuvé à l'unanimité, ainsi que le rapport financier présenté par le trésorier RATTNER.

Après la discussion, à laquelle ont pris part les camarades KARLJN, ZEDERMAN, Elie COHEN, etc., une résolution générale, à l'image de celle qui a été adoptée par l'assemblée annuelle de notre Union au mois de novembre dernier, est adoptée à l'unanimité.

Le Comité, dont nous donnons la composition ci-dessous, a été élu et la section, sortie renforcée après cette assemblée, s'est aussitôt mise au travail.

Voici le nouveau Comité :

ABINUM, I. ABRAMOVITCH, M. ABRAMOVITCH, APFELDORFER, CHERQUI, Albert COHEN, COPPELMAN, FRIDMAN, CITTLER, GROSSMAN, HARLAM, KANINSKI, KAPE, KARLIN, KLEIN, MENASSE, ORES, RATTNER, ROTBERG, SCHARTENBERG, SLENZINSKI, Jacques SWIERK, WEINSTEIN, ZEDERMAN, ZISSMAN.

La composition du bureau qui a été désigné le 1^{er} avril :

Présidents d'honneur : ROTBERG, rabbin ASSOULINE.

Président : ABINUM.

Vice-présidents : GROSSMAN, KAPE, FRIDMAN, Isidore ABRAMOVITCH.

Secrétaire général : APPFELDORFER.

Secrétaire adjoint : WEINSTEIN.

Trésorier général : RATTNER.

Trésorier adjoint : KLEIN.

Le Président Edouard HERRIOT n'est plus

Notre Union a adressé le texte suivant à Mme Edouard Herriot, à la mairie de Lyon et à la présidence de l'Assemblée Nationale :

« Avec la disparition du président Herriot, les Engagés Volontaires et Anciens Combattants



Juifs de France perdent un très grand ami, un défenseur infatigable de la justice et des droits de l'homme, qui a toujours combattu toute discrimination raciale.

« C'est pourquoi notre Union prend part au deuil qui frappe si cruellement sa famille et la nation tout entière. »

Pour le Comité directeur,

Le président : Dr DANOWSKI.

Le secrétaire général : Isi BLUM.

Retenez bien les dates suivantes !

● JEUDI 25 AVRIL, au Palais de la Mutualité :

Soirée commémorative de l'insurrection du ghetto de Varsovie. Juifs :

U. E. V. C. J.

Café des Beaux-Arts

4, place des Terreaux, LYON

Dimanche 28 avril 1957

COMMEMORATION DU SOULEVEMENT DU GHETTO DE VARSOVIE

au cimetière de la Mouche

Une gerbe sera déposée à cette occasion, également au monument de la Résistance.

Un camarade de notre Union cherche à acheter dans les environs de Paris (de 20 à 35 km.), un PAVILLON. — Adresser les propositions à notre siège pour J.C.

● SAMEDI 27 AVRIL, avec l'U.G.E.V.R.E. :

Cérémonie de la Flamme. Rassemblement métro George-V, à 17 h. 45.

● DIMANCHE 28 AVRIL, au chemin des Dames :

40^e anniversaire de la grande bataille de la guerre 1914-18.

● JEUDI 9 MAI, avec la Fédération des Combattants Juifs :

Cérémonie de la Flamme. Rassemblement coin Champs-Elysées-Etoile, à 18 heures.

● DIMANCHE 2 JUIN, au cimetière de Bagneux :

Cérémonie du souvenir en l'honneur des combattants juifs morts pour la France.

X^e ANNIVERSAIRE DE L'U.G.E.V.R.E.

Notre Union fédérale va célébrer, cette année, dix ans de son existence. Crée en 1946 comme une large union des volontaires étrangers de l'armée, elle a été élargie, en 1947, par l'adhésion dans la même Union des combattants étrangers de la Résistance. Depuis dix ans, l'U.G.E.V.R.E. poursuit son programme fixé par le Congrès national de 1947, comprenant notamment la défense des intérêts moraux et matériels des anciens volontaires étrangers de l'armée et de la résistance, large information de l'opinion publique sur la participation des volontaires étrangers à la dernière guerre et la lutte pour la libération et l'unification de toutes les organisations des volontaires étrangers dans une large Union fédérale.

Depuis dix ans nous ne cessons d'appeler les anciens volontaires étrangers à se grouper dans une large union, dans laquelle tous les camarades, qui ont servi dans l'armée ou la résistance, sans aucune distinction de convictions personnelles ou d'appartenance à telle ou telle organisation, auront les mêmes responsabilités et les mêmes droits. En rejetant avec mépris les insinuations des personnes (qui, pour la plupart, ne sont ni étrangers d'origine ni combattants volontaires) qui mettent en doute l'indépendance politique de l'U.G.E.V.R.E., nous affirmons le caractère strictement apolitique de nos camarades sont souvent victimes. Le gros de notre effort est porté sur la législation et la réglementation générale, mais chaque fois qu'un de nos camarades a besoin d'être protégé contre des actes administratifs arbitraires ou des sanctions incompatibles avec sa dignité et ses droits, nous mettons

notre Fédération. Notre seule politique est la politique des anciens combattants que nous défendons au sein de l'U.F.A.C.

L'action permanente et tenace de l'U.G.E.V.R.E. pendant les dix années de son existence, les résultats positifs obtenus, la confiance de milliers de nos cam-

rades adhérents, le soutien fraternel des anciens combattants français, les contacts permanents avec les ministères et les diverses administrations dont les volontaires étrangers dépendent particulièrement, — ce sont des preuves que nos efforts ne sont pas restés vains, que nous avons créé l'organisme qualifié pour représenter l'ensemble des anciens volontaires étrangers auprès des pouvoirs publics, auprès des combattants du pays, auprès du peuple de France.

Cette plaque prendra place parmi d'autres témoignages de reconnaissance de la nation aux patriotes des différentes époques de l'histoire de France.

Le 29 juin prochain aura lieu l'inauguration solennelle de cette plaque, sous la présidence de M. Tanguy-Prigent, ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, et en présence des hautes personnalités civiles et militaires.

Nous faisons appel à tous les anciens volontaires étrangers de l'armée et de la résistance, sans distinction d'appartenance à telle ou telle autre association, pour commémorer dans l'union nos camarades tombés face à l'ennemi. Nous les appelons à être présents à cette cérémonie de l'hommage national aux volontaires étrangers morts pour la France.

par Al. BRASLAVSKY

Président de l'U.G.E.V.R.E.

tons à sa disposition nos compétences et nos possibilités d'intervention.

Depuis dix ans nous ne cessons d'appeler les anciens volontaires étrangers à se grouper dans une large union, dans laquelle tous les camarades, qui ont servi dans l'armée ou la résistance, sans aucune distinction de convictions personnelles ou d'appartenance à telle ou telle organisation, auront les mêmes responsabilités et les mêmes droits. En rejetant avec mépris les insinuations des personnes (qui, pour la plupart, ne sont ni étrangers d'origine ni combattants volontaires) qui mettent en doute l'indépendance politique de l'U.G.E.V.R.E., nous affirmons le caractère strictement apolitique de nos

Notre camarade KORNGOLD, médaillé militaire

Nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos camarades qu'un des membres les plus actifs de notre Comité directeur, Szulim Korngold, vient d'obtenir la Médaille Militaire.

Szulim Korngold, né à Varsovie le 17 mai 1910, a quitté son pays natal à l'âge de 19 ans en raison de l'antisémitisme qui sévissait en Pologne.

Arrivé en France, il travaille dans son métier de chapelier. Il se marie en 1931. Lorsque la guerre éclate, il n'hésite pas et, dès septembre 1939, alors père de deux enfants, s'engage dans l'armée française pour la durée de la guerre.

Il est appelé le 5 octobre et rejoint le camp d'instruction du Fort de Vincennes, près de la Valbonne. Après quelques mois d'instruction, il est muté, avec de nombreux autres engagés volontaires, à Barcarès, et versé dans le 22^e R.M.V.E., 1^{re} compagnie.

A la mi-avril, après avoir fait les manœuvres à Larzac, il monte avec son régiment dans la zone des armées, en Alsace, et bientôt il rejoindra, toujours avec son unité, le front de la Somme.

C'est là que, pendant les durs combats, une rafale de mitrailleuse l'atteint grièvement, le 4 juin 1940, à Marchélepont. Quelques heures après, son unité étant encerclée après avoir livré une héroïque, il est ramassé par les Allemands et amené à l'hôpital de Saint-Quentin. Il est opéré à cinq reprises et reste hospitalisé pendant 18 mois.

Fin 1941 il est libéré comme grand malade et revient avec un convoi de rapatriés sanitaires. Après l'occupation de la zone Sud par l'ennemi, il se réfugie avec sa famille en Savoie et, malgré son état de santé précaire, il

se met en contact avec le maquis de la région, avec lequel il ne cesse d'agir contre l'envahisseur, jusqu'à la Libération.

C'est pendant son séjour à l'hôpital qu'il est décoré de la Croix de Guerre, avec étoile d'argent, comportant la citation suivante :

A L'ORDRE DE LA DIVISION. — Korngold Szulim, soldat au 22^e R.M.V.E. — "Le 5 juin 1940, au cours



d'une attaque exécutée par son unité aux environs de Péronne, a été gravement blessé à son poste de pourvoyeur."

A l'occasion de la haute distinction qu'il vient de recevoir, le Comité directeur, unanime, adresse à notre camarade Korngold ses plus vives félicitations.

Les anciens de 1914-18 toujours dynamiques

Les volontaires juifs anciens combattants 1914-1918 ont tenu leur assemblée générale le 27 mars dernier.

Il faut souligner que cette Association, présidée par le dynamique et dévoué président, notre ami et camarade Bercovici, est la plus vivante et la plus active parmi les organisations juives d'anciens combattants de la première guerre mondiale.

Il n'est donc pas étonnant que, après avoir approuvé le rapport moral, tous les présents aient vivement insisté pour que le vieux, mais toujours jeune Bercovici continue à présider aux destinées de ses camarades, et c'est par acclamation qu'il a été réélu président.

Nous souhaitons, à cette occasion, beaucoup de succès à l'Association de nos ainés et longue vie et bonne santé à notre camarade Bercovici.

LES CARTES DE SOUTIEN

vous donnent droit de participer

A LA GRANDE TOMBOLA

En achetant une CARTE DE SOUTIEN, pour 100 francs seulement, au profit de nos œuvres sociales, vous participerez à notre

TOMBOLA GRATUITE

et vous pourrez gagner, entre autres :

1. Voyage en Israël.
2. Réfrigérateur.
3. 10 jours en Autriche.
4. Appareil de photo avec flash.
5. Tourne-disque microsillon.
6. Mixer.
7. Moulin à café électrique.
8. Rasoir électrique.

Le tirage des lots aura lieu au cours d'une fête champêtre le dimanche 30 juin 1957.

LA RUBRIQUE DU MEDECIN

Après avoir fait votre devoir, réclamez vos droits

Il est étonnant que douze ans après la fin des hostilités on trouve encore parmi les anciens P.G. et les engagés volontaires ayant droit qui, tout étant malades, ne pensent pas à sauvegarder leurs droits au traitement gratuit de leurs blessures ou leurs maladies contractées pendant la guerre et la captivité.

Deux cas très instructifs le prouvent. Dans le premier cas il s'agit d'un ancien P.G. qui, à la libération, présente toute une série de troubles, un amaigrissement et une asthénie notables, des troubles neuro-végétatifs, des troubles gastro-intestinaux, etc... Le malade, travaillant acharné, ne pense pas à faire valoir ses droits effectifs à la gratuité de soins. Il a bien demandé un carnet de soins mais il ne le cherche pas. Son état, malgré un traitement approprié, s'aggrave. Un ulcère de l'estomac survient. Une intervention même est envisagée.

En face de ces périls, l'U.F.A.C. confirme sa volonté de s'opposer énergiquement à toute reprise des droits des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, à toute tentative de faire glisser le droit à réparation vers l'organisation de secours dans une notion de l'assistance « à ceux qui sont dans le besoin ».

Elle estime indispensable que les crédits nécessaires aux demandes les plus urgentes soient immédiatement votés, et que se réunissent sans plus de retard les Commissions prévues par le Ministère des Anciens Combattants.

Elle fait appel à l'union et à la vigilance de toutes les associations nationales adhérentes et de toutes les Unions départementales pour le cas où la situation exigerait une véritable mobilisation des forces combattantes dans laquelle les victimes de guerre n'ont aucune part de responsabilité ; elle constat cependant que, dans le même temps, certaines catégories de Français ont obtenu, à juste titre d'ailleurs, l'amélioration de leur sort et que, dans l'esprit du Gouvernement et même d'une partie du Parlement qui ment à ses promesses électorales, la créance des Anciens Combattants et Victimes de Guerre a perdu son caractère prioritaire.

L'U.F.A.C. constate qu'en liaison avec cette tendance, une vive campagne est menée auprès de l'opinion publique pour tenir de faire accroire à un public mal informé que les sacrifices du pays envers ceux qui ont assuré sa survie, sont exorbitants et démagogiques, alors que dans le même temps les pensions des veufs de guerre, orphelins et descendants, des petits pensionnés et la retraite du combattant, sont à des taux très nettement insuffisants et que, par l'insuffisance numérique du personnel mis à sa disposition, le Ministère des Anciens Combattants est hors d'état de faire face à la tâche qui lui incombe.

L'U.F.A.C. s'émeut de constater enfin que cette même campagne tend à faire glisser la notion du droit à réparation vers celle d'assistance ;

Dans le même temps d'ailleurs, des mesures de blocage de crédits mettent l'Office National des Anciens Combattants dans l'impossibilité de remplir sa mission et de distribuer les maigres secours qui étaient jadis mis à sa disposition ;

Enfin, le recensement exigé depuis nombre d'années par nous et par le Parlement n'est pas

Fait caractéristique dans les deux cas : la question sera réglée grâce à la vigilance des médecins traitants.

Il ne faut pas oublier que malgré une certaine limitation du carnet de soins gratuits (dans un des articles précédents nous avons relaté ce problème en suggérant des feuilles supplémentaires pour les spécialistes), la liste des médicaments permis pour les soins gratuits a été dernièrement très étendue.

Nous voulons enfin parler d'une autre question nous semblant très importante.

Avec le temps, douze ans après la libération, la chronicité des maladies contractées, avec l'âge avancé des engagés volontaires (la plupart approche la cinquantaine), existe dans cer-

tais cas, une répercussion de la maladie contractée et reconnue comme telle par la commission médicale sur d'autres organes du corps, par exemple un cardiaque voit défiler ses poumons et inversement, une entérite chronique provoque une maladie du foie, etc... D'autre part, une répercussion de la maladie (contractée et devenue chronique) sur l'état général, le flétrissement prématûr de ce dernier est à noter.

On devrait suggérer, si cela n'est pas encore fait, que la commission prenne en considération ces complications inévitables d'une maladie chronique en fixant le taux d'invalidité.

De toute manière, ce n'est pas une coutume que vous demandez, ce ne sont que vos droits. Il faut toujours se rappeler ceci : On vous a demandé de faire votre devoir jusqu'au bout, personne ne vous demandera d'exiger vos droits légitimes... sauf vous-même ! Allez-y !

Docteur BORUCHIN,
Lauréat de l'Académie de Médecine.

NOS VIEUX

Notre Comité directeur adresse ses meilleurs vœux au Président et Madame

Docteur DANOWSKI
à l'occasion de la Bar-Mitzvah de leur fils Gérard.

Nos meilleurs vœux à notre ami M. H. KENIG
à l'occasion de son mariage avec Mlle Brigitte THOMAS.

Nos meilleurs vœux de bonheur à notre secrétaire Mlle Ginette DOMBEK
à l'occasion de son mariage avec M. Serge RUBIN.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à J. URJEVIC
membre dévoué de notre comité, qui a été victime d'un accident.

Meilleurs vœux de bonheur à notre camarade et Madame TROJANOWSKI
à l'occasion du mariage de leur fille Marie avec M. Henri KARPENSZTEJN.

Nos plus vives félicitations à notre camarade et Madame A. PIOTRKOWSKI
à l'occasion de la naissance de leur petit-fils Yves-Richard.

A notre dévoué camarade, membre du bureau, D. MILLER
malade actuellement, le Comité directeur souhaite un prompt et complet rétablissement.

La section de Saint-Quentin félicite le camarade Marcel MARGULES
à l'occasion de la naissance de son petit-fils Patrick.

Meilleurs vœux de bonheur à notre camarade et Madame Wolf GUTERMAN
à l'occasion du mariage de leur fille Thérèse avec M. Max ROSENBERG.

A notre camarade ARDENSTEIN
qui vient de subir une sérieuse intervention chirurgicale, nous souhaitons une rapide et complète guérison.

Nos meilleurs vœux de bonheur à notre camarade KAPE
vice-président de la section lyonnaise, à l'occasion du mariage de sa fille Jeannette avec M. Jean KURYS.

FILES LAINES TOUS TITRAGES PURE LAINE ET MELANGEES Les LAINES VALMY-TEXTILES

93, Quai de Valmy — PARIS

Tél. : COM. 94-78

LA MARQUE APPRECIÉE
DE TOUS LES TRICOTEURS

JACQUES BANATEAU MARBRIERS Directeurs-Propriétaires de LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge
Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux
Téléphone. Jour : ALExia 20-16 - Nuit : MONTmartre 24-74
Entreprise générale de convois
Transport funéraires et tout ce qui concerne les travaux de cimetière
Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuals Israélites et de l'Union
RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDÉE

FABRIQUE DE CONFECTION POUR GARÇONNETS

Costumes Duffle-Coat - Blousons
Anoraks - Culottes tweed et velours côtelé, courts et longs

Prix très intéressants

J. LILENSTEN

223, rue Saint-Martin
PARIS (3^e)
Tél. : TUR. 44-03

אַיְלָה, אֲוֹסְפֵּרָהִירְבֶּנְגָּעָן אֲזָנָן
אַיְלָה, אֲוֹסְפֵּרָהִירְבֶּנְגָּעָן אֲזָנָן
קִוְּתָה פָּנָן עֲדָד אֲזָנָן קִוְּתָה

LEVI-RIVET

24, Rue Notre-Dame-de-Nazareth
PARIS (3^e). Tél. : ARC. 54-97 et 59-96

Le Directeur : I. CLEITMAN

S.I.P.N., 14, rue de Paradis, Paris

Mai - Juin 1957 p.1

N° 3 (65) MAI-JUIN 1957

BIMESTRIEL

FERMETURE
ANNUELLE

Comme tous les ans, nos bureaux seront fermés, en raison des vacances, du 1^{er} au 15 août.

Pour des questions urgentes, écrire à l'adresse de notre siège, 18, rue des Messageries; les membres du Comité présents à Paris pendant cette période sont chargés des réponses.

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

18, Rue des Messageries - PARIS-X^e - Tél. : PRO. 44-69

LE 7 JUILLET 1957

FORCLUSION
pour la Médaille
de la
FRANCE LIBEREE

(Lire information page 3)

LE 7 JUIN DERNIER AU CIMETIÈRE DE BAGNEUX

en présence de personnalités civiles et militaires et d'une foule nombreuse

Les Anciens Combattants Juifs ont rendu hommage à leurs camarades morts pour la France

UNE foule nombreuse se pressait dès 9 heures du matin, pour venir, comme tous les ans, commémorer les combattants juifs morts pour la France au cours de la dernière guerre, à la cérémonie qui a eu lieu le 2 juin dernier au cimetière de Bagneux.

Avec les anciens combattants et les veuves de guerre qui sont venus par centaines, de nombreuses personnalités du monde combattant et des diverses organisations juives et non-juives ont tenu à s'associer en grand nombre pour rendre hommage à la mémoire de ceux qui ont volontairement pris les armes pour défendre la France, leur pays d'adoption, contre l'envahisseur hitlérien.

C'est à 10 h. 30 très précises que le cortège, qui se forma à l'entrée principale du cimetière, drapeaux en tête, partit en direction du monument, où prirent place aux tribunes les personnalités civiles et militaires, ainsi que les familles de ceux qui reposent au pied du monument.

La cérémonie débute par l'allocution du docteur Danowski, président de notre Union, aussitôt après l'arrivée de M. Hirschfeld, représentant le ministre des Anciens Combattants, et du colonel Corniat, représentant le général commandant la 1^{re} Région Militaire, ainsi que le général commandant la Place de Paris.

C'est dans un silence impressionnant que l'aumônier militaire, le rabbin Avram et le chanteur Berlinski dirent la prière aux morts. Après la « Sonnerie aux Morts » et la « Marseillaise » exécutées par la musique du 5^e Génie/2^e R.I.C., des allocutions furent prononcées par MM. A. Braslavsky, président de l'U.G.E.V.R.E.; Lefèvre, au nom de l'Association des A.C.P.G. de la Seine; Vanikoff, président de la Fédération des Anciens Combattants Juifs des deux Guerres; Jean Volvey, au nom de l'U.F.A.C.; Isi Blum, secrétaire général de notre Union.

De très nombreuses délégations déposèrent

des gerbes au pied du monument, entouré de multiples drapeaux des associations d'anciens combattants, devant la plaque de marbre sur laquelle sont gravés les noms de nos camarades qui y reposent.

Cette émouvante cérémonie se termina par le défilé des anciens combattants.

Ajoutons que cette manifestation du souvenir a été retransmise par la télévision.

De nombreux hommages de sympathie sont parvenus, à la suite de cette grandiose cérémonie, à notre Union, pour lui exprimer des félicitations pour la parfaite organisation de cette cérémonie du souvenir.



La garde d'honneur devant le monument.

LE COMITÉ DE PATRONAGE

Notre cérémonie a été placée sous la présidence de M. le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre et le patronage de MM. René Cassin, président d'honneur de l'U.F.A.C., vice-président du Conseil d'Etat, président de l'Alliance Israélite Universelle; Pierret-Gérard, président de l'U.F.A.C.; Félix Brun, vice-président de l'U.F.A.C., président de l'A.R.A.C.; Etienne Nouveau, vice-président de l'U.F.A.C., président de la Fédération des Amputés de Guerre; Jean Volvey, président de l'U.D. de l'U.F.A.C. de la Seine; Pierre Bugeat, président de l'Association des A.C.P.G. de la Seine; A. Braslavsky, président de l'U.G.E.V.R.E.; M. Vanikoff, président des A.C. Juifs des deux Guerres; Bercovici, président des Engagés Volontaires Juifs de 1914-18; Dr Kaganoff, président de l'Association des Anciens Combattants Juifs 14-18; Louis de Bragile, membre de l'Institut de France et de l'Académie des Sciences; Laurent Casanova, député, ancien ministre; N. Fonsten, président de l'Association des Anciens Déportés Juifs; Edmond Fleig, homme de lettres; Léo Hamon, sénateur; Emile Kahn, président de la Ligue des Droits de l'Homme; Charles Lederman, président de l'U.J.R.E.; Léon Lyon-Caen, premier président honoraire de la Cour de Cassation, président du M.R.A.P.; François Mauriac, de l'Académie Française, Prix Nobel; Mme Maxe Nordau, artiste-peintre; MM. Pierre Paraf, homme de lettres; J. Paul-Boncour, ancien président du Conseil; Stamfater, président de l'Union des Artisans Juifs; M. Szuskin, président de l'Union des Sociétés Juives de France; Vercors, homme de lettres.

LES ALLOCUTIONS

Dr DANOWSKI

Président de notre Union

Dans son discours d'ouverture de la cérémonie, notre président commence par remercier les personnalités civiles et militaires, les présidents des nombreuses organisations présentes ainsi que les anciens combattants qui ont tenu à venir en si grand nombre.

En évoquant les jours mémorables de juin 1940, il dit notamment :

« Par des journées horribles et sous un ciel de plomb, des milliers d'engagés volontaires juifs d'origine étrangère combattaient héroïquement pour repousser les attaques ennemis.

Leur bravoure fut exemplaire, telle était l'opinion des commandants de toutes les unités où les volontaires juifs étaient en grand nombre. »

Evoquant la recrudescence de l'antisémitisme, notre président poursuit :

« En exigeant des pouvoirs publics que soit mis fin à la propagande malveillante et criminelle des antisémites, nous rendrons le plus grand hommage à la mémoire des héroiques combattants juifs.

Noëls héros! Votre sacrifice fut exemplaire; face à l'ennemi animé d'une idéologie bestiale, vous avez porté le témoignage d'hommes servant le grand idéal de la fraternité humaine. Puisse votre suprême sacrifice éloigner à jamais le spectre de toute guerre, afin que l'humanité vive dans la tranquillité et que la paix règne sur le monde.

Honneur et gloire immortelle aux combattants juifs morts pour la France. »

M. Jean VOLVEY

Président de l'U.D. de l'U.F.A.C.
de la Seine
au nom de l'Union Française
d'Anciens Combattants

« ...Ils ont servi cette France comme la servaient ses fils. Comme eux, ils sont tombés pour qu'elle survive.

Ils ont tout donné...

Ils ont donné leur vie.

Ceci est de l'histoire déjà ancienne et la terre d'Artois qui but le meilleur de leur sang est sèche: il y a quarante ans qu'ils sont tombés...

Mais l'histoire, ce perpétuel événement, se renouvelle et toujours sont plus odieuses les guerres, plus terrifiantes...

La folie d'un homme voulut que se renouvelle le grand massacre avec un aspect plus dantesque encore: la guerre totale, guerre aux hommes, aux femmes, aux enfants.

Alors on vit d'autres hommes arracher l'enfant à la mère, le vieillard à son lit, le père, doué

(Suite en page 2.)

VENEZ NOMBREUX AVEC VOS FAMILLES ET AMIS

à la

PREMIÈRE FÊTE CHAMPÔTRE

que notre Union organise

Le DIMANCHE 30 JUIN 1957 de 10 h. à 22 h.

dans l'immense parc du CHATEAU D'HEURTEBISE à GOURNAY-SUR-MARNE

Vous y passerez une journée agréable dans une ambiance
de franche camaraderie



NOMBREUSES ATTRACTIONS ET JEUX COLLECTIFS
BAL EN PLEIN AIR avec l'Orchestre ABRACHA



BUFFET - BAR



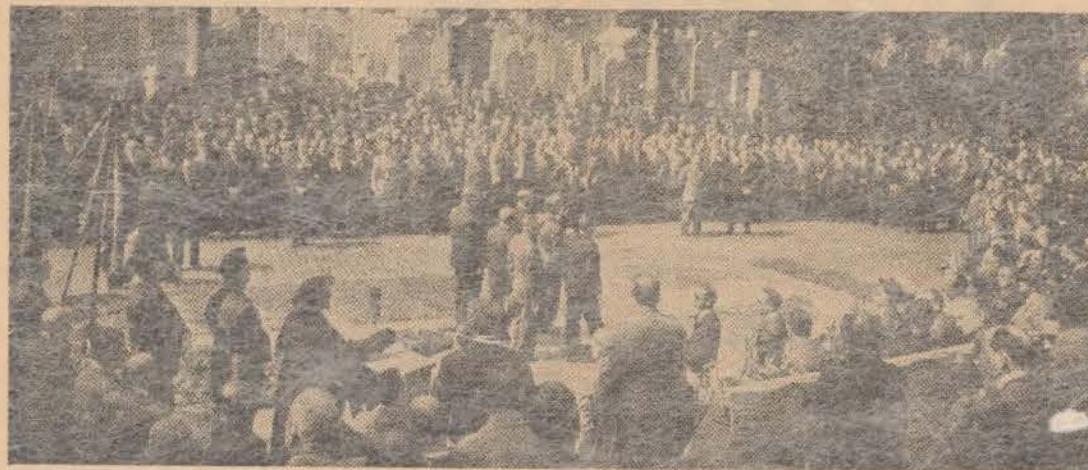
Au cours de cette fête aura lieu le tirage de notre tombola gratuite avec 50 lots, dont un voyage en Israël, un frigo, des vacances en Autriche, etc...

Pour aller au Château d'Heurtebise, prendre l'autobus 213 au Château de Vincennes et descendre place de l'Eglise, à Gournay-sur-Marne.

ENTREE : 100 Frs

mai - Juin 1957 p. 2

LA CÉRÉMONIE DE BAGNEUX



Une vue partielle de la cérémonie.

Jean VOLVEY

(Suite de la 1^{re} page)

blement meurtri, déporté, séparé des siens, mais, comme eux, entraîné vers un calvaire, le même, où, comme eux, il disparut.

On vit aussi ceux qui avaient pu s'échapper, loin de se tresser, se joindre à ceux qui combattaient et tombaient chaque jour dans la lutte obscure mais si glorieuse des maquis.

Ils combattirent, comme jadis leurs aînés, pour la France, pour la Liberté, fille de France.

Ceux-là aussi ont tout donné. Nous leur avions donné notre fraternelle amitié. Ils la payèrent de leur vie.

Aussi, en ce jour où vous honorez vos morts, l'Union Française des Combattants a-t-elle voulu être présente à cette cérémonie et s'incliner devant la mémoire de vos héros qui sont aussi les nôtres.

Comme nous, ils avaient consenti le plus grand des sacrifices pour que la France vive et reste la terre d'asile de la liberté et de tous les hommes de bonne volonté.

Gloire à eux. »

LEFEVRE

de l'Association des A.C.P.G.

« Les anciens prisonniers de guerre de la Seine, en s'associant à votre cérémonie du souvenir, prouvent qu'ils n'oublient pas les sacrifices consentis par tous les Français, de toutes confessions, qui ont lutté contre les barbares nazis.

C'est aussi de leur part l'affirmation qu'ils resteront aux côtés de ceux qui s'opposent à la remilitarisation de l'Allemagne que pas un Français conscient ne saurait accepter.

Engagés volontaires et anciens combattants juifs, comme vous, nous voulons que règne sur cette terre une paix juste, donnant à chacun le maximum de liberté et de bien-être, et respectant absolument la personnalité humaine. Nous sommes avec vous pour atteindre ce but et nous y resterons. »

A. BRASLAVSKY

Président de l'U.G.E.V.R.E.

« ... Pendant la période qui s'est écoulée depuis notre précédente cérémonie, des événements graves se sont passés. Le sang a coulé et continue de couler. La paix du monde est gravement compromise.

... Anxieux devant les menaces qui planent sur l'avenir du monde, il nous est impossible d'assister à ces événements en spectateurs passifs.

... Devant ce monument qui reflète l'esprit de sacrifice, restons unis dans notre volonté de défendre l'avenir de l'humanité et la paix du monde. »

M. VANIKOFF

Président de la Fédération des Associations d'A.C. Juifs

Le président de la Fédération exalte la mémoire des volontaires juifs morts au cours de la dernière guerre et rappelle également le sacrifice de leurs aînés de 14-18.

du nazisme, de voir un ancien général de la Wehrmacht à la tête d'une partie de l'armée française ?

C'est donc rester fidèles à nos morts que d'approuver l'U.F.A.C. lorsque la grande Fédération Française d'Anciens Combattants demande au gouvernement « de faire rapporter la nomination d'un général dont le nom est lié d'une façon aussi grave et indiscutable aux mauvais souvenirs de l'occupation allemande ».

C'est en forgeant l'union de tous ceux qui ont combattu et souffert, afin d'obtenir un règlement pacifique des problèmes aussi bien en Afrique du Nord que dans le Proche-Orient, c'est en œuvrant pour la sauvegarde de la paix partout où elle est menacée que nous resterons fidèles à nos héros et martyrs. »

En s'adressant aux familles de nos camarades morts pour la France, notre secrétaire général dit notamment :

« ... Permettez-nous de vous dire aujourd'hui toute notre fierté de vous savoir toujours à nos côtés, aux côtés de l'organisation qui défend les droits des anciens combattants, des invalides, des victimes de la guerre, aux côtés de ceux qui luttent contre l'antisémitisme, contre le racisme, pour la liberté et la paix.

Chaque fois que nous nous réunissons à l'occasion de cette cérémonie, devenue déjà traditionnelle, nous renouvelons notre serment de rester fidèles au testament que nous ont légué nos camarades de combat :

Ne jamais oublier les atrocités nazies, tout faire pour que de telles horreurs ne puissent plus se reproduire.

Les hitlériens, en foulant aux pieds toutes les lois morales, les conventions internationales, organisèrent des massacres collectifs sans précédent dans l'histoire humaine. Des millions d'hommes ont péri; un tiers du peuple juif a été anéanti. Ils s'apprêtaien, en cas de victoire, à replonger l'univers dans l'esclavage.

Certains de ces criminels, douze ans après la défaite d'Hitler, croient entendre sonner pour eux l'heure de la revanche.

Comment, dans ces conditions, ne pas partager la profonde émotion et la légitime inquiétude qu'éprouvent les millions d'anciens combattants et de victimes

SAINT-QUENTIN

COMMÉMORATION de l'insurrection du ghetto de Varsovie

Les anciens combattants juifs de Saint-Quentin ont commémoré l'insurrection du ghetto de Varsovie en assistant en grand nombre à la cérémonie organisée aux monuments aux morts juifs, au cimetière Saint-Jean.

Alors que les drapeaux de l'U.N.A.D.I.F., des F.F.L., de Rhin et Danube, des C.V.R., des C.V. de l'A.R.A.C., des Amputés de Guerre, des F.F.I., de l'U.N.C., des Engagés Volontaires et des A.C. Juifs formaient la haie, nos camarades ainsi que les représentants de l'A.R.A.C. déposèrent des gerbes au pied du monument.

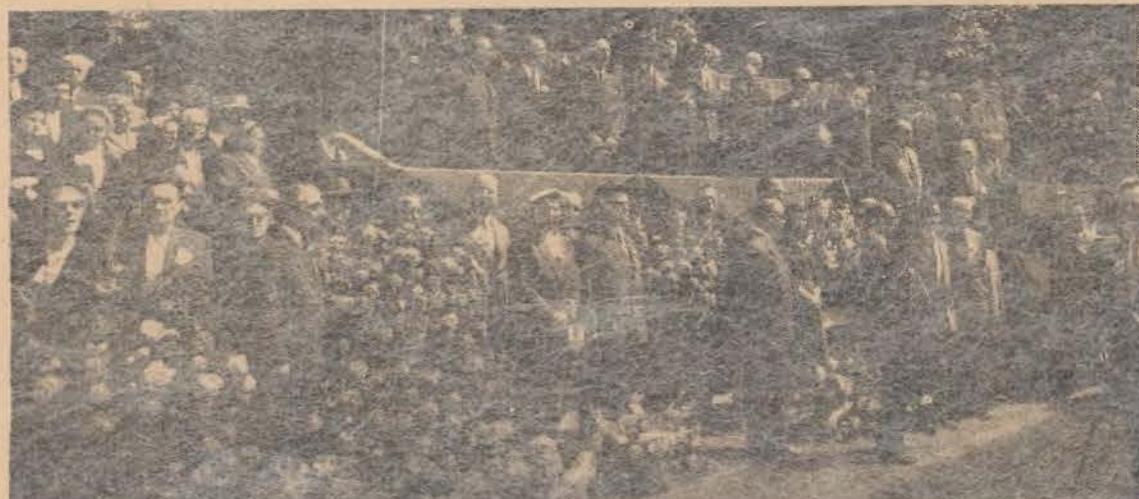
Une minute de silence fut alors observée et M. Simon Glicenstein, secrétaire des E.V. et A.C. Juifs, prit la parole :

« Au nom de la section des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs de Saint-Quentin, je vous remercie d'avoir bien voulu rehausser par votre présence cette cérémonie en souvenirs des glorieux combattants du ghetto de Varsovie.

« N'oublions jamais ces hommes, femmes, enfants, qui ont lutté jusqu'à la mort contre un ennemi mille fois supérieur, préférant mourir en héros que de vivre sous la botte.

« Restons fidèles à la mémoire de nos morts en restant unis comme nous le fûmes pendant ces années tragiques, et luttons pour que nos enfants ne connaissent plus jamais des horreurs pareilles. »

Parmi les personnalités présentes à la cérémonie : MM. Clowiczer, président des E.V. et A.C. Juifs; Gourfinkiec, vice-président; Lionel Lefèvre, président départemental de l'A.D.I.F.; Normand, président départemental de l'U.F.A.C.; Mortreux, président de l'A.R.A.C.; Jacques Albert, président des C.V.R.; Villers, président de l'U.J.R.E.; Hénon, des C.V.R.; Clairet, secrétaire de l'A.D.I.F., etc...



La tribune officielle et les délégations avec les gerbes.

* LYON *

Les anciens combattants juifs de Lyon appellent la population juive de notre ville et des environs à assister aux différentes cérémonies qui se dérouleront vendredi 19 et dimanche 21 juillet pour honorer les combattants juifs, avec ou sans uniforme, morts pour la France.

Nous constatons chaque année le peu d'empressement que manifestent ceux qui ont eu plus de chance que les nôtres qui ont donné tout, même leur vie, pour nous permettre de vivre librement.

Pour montrer que vous vous souvenez et que vous payez votre dette envers vos camarades, venez nombreux donner tout son sens à la cérémonie de Châtillon.

JOURNÉE COMMÉMORATIVE des combattants juifs morts pour la France

Vendredi 19 juillet 1957

18 h. 30 : Office solennel à la synagogue, 13, quai Tilsitt. Sermon de M. le grand rabbin Kling.

Dimanche 21 juillet 1957

9 heures : Départ d'un car place des Terreaux.

10 heures : Cérémonie au cimetière de la Mouche en présence des autorités civiles et militaires et d'un détachement de l'armée.

10 h. 30 : Dépôt d'une gerbe au cimetière de la Guillotière.

11 heures : Dépôt d'une gerbe au « Veilleur de Pierre », place Bellecour.

14 heures : Départ d'un deuxième car place des Terreaux pour Châtillon.

15 heures : Cérémonie au monument des 52 fusillés de Châtillon-d'Azergues (pont de Darrioux).

Les anciens combattants juifs de Lyon s'excusent auprès de la population juive lyonnaise du retard avec lequel les invitations pour la commémoration du soulèvement du ghetto de Varsovie leur sont parvenu. Ce retard est dû aux difficultés que nous avons rencontrées afin d'établir l'unité et, par la suite, au retard qu'a mis la poste pour acheminer le courrier.

HOMMAGE à Henri FALINOVER

Le 26 juin il y aura exactement un an qu'est mort notre camarade Henri Falinover, un des fondateurs de notre Union et un de ses meilleurs dirigeants pendant de longues années.

En hommage à sa mémoire, notre Comité directeur a dé-



cidé de donner son nom à notre salle de réunions.

A cette occasion, son portrait et une plaque nominative seront apposés au cours d'une séance solennelle de notre Comité, qui aura lieu le lundi 24 juin, à 21 heures.

Les membres du Comité se réuniront le dimanche 23 juin, à 10 h. 30 du matin, devant la tombe de notre reconnu camarade.

Nos permanences du dimanche matin seront suspendues à partir du 15 JUILLET et reprendront le 15 SEPTEMBRE

Mai - Juin 1957 p.3

DE L'HOTEL MAJESTIC A FONTAINEBLEAU

HANS SPEIDEL

Notre Europe, nous ne la voulons ni dans l'oubli ni dans le mensonge. — De PONTBRIAND.

L'homme aime la France, il est notre hôte pour la quatrième fois : avec l'armée allemande en 1915, à l'embuscade d'Allemagne en 1932, avec l'invasion hitlérienne en 1940 et, aujourd'hui, commandant des forces terrestres du Centre-Europe, à Fontainebleau ; les deux premières fois comme officier allemand, la troisième fois comme officier nazi, cette fois-ci comme général européen.

Evidemment peu communs, pareils titres le prédisposaient-ils à exercer, de Fontainebleau, le commandement des forces européennes, dont une partie composée de divisions françaises où, inévitablement, servent ou serviront des fils d'otages fusillés, de résistants déportés, de juifs incinérés, de communistes massacrés, tous, après avoir subi les tortures que l'on sait ? D'autun le pensent qui concèdent qu'il faut bien prendre les généraux allemands là où ils sont et comme ils sont, et que, dans le lot, on a pris le meilleur. Après tout, ne faisait-il pas son métier en toute conscience, la conscience de servir Hitler et son régime, solidairement avec son supérieur le général von Stulpnagel, dont il fut le collaborateur fidèle et zélé, et qui ne prenait de mesures qu'en consultation avec son chef d'état-major général, habilité en outre à veiller à leur bonne exécution. Ainsi fait-il, le 9 septembre 1941, comme le relate son rapport du même jour :

Paris, le 9-9-1941

rue Lapérouse, 36, Villa Majestic, Geheim (secret).

Entretien chez le chef d'état-major général du commandant en chef, le 9-9-41 à 9 h. 30.

Le colonel d'état-major Dr Speidel a fait l'exposé suivant : Questions politiques.

Le ministre de l'Intérieur Pucheu s'est rendu chez le commandant en chef. On lui a remis une note disant que les jugements de communistes fondés sur la loi contre les communistes étaient insuffisants. Que trois condamnations à mort ne constituaient pas une expiation suffisante de l'attentat contre l'assistant de marine. Le ministre de la Justice Barthélémy freine, ainsi qu'il ressort d'une conversation téléphonique que l'on a écoute. Il veut que ce soit les Allemands qui prononcent les condamnations à mort et non les tribunaux français.

Pucheu a proposé une cour spéciale, qui a été instituée depuis deux jours par le maréchal Pétain. Le président est un juge, les assesseurs des hommes politiques...

Le chef d'état-major
Colonel Speidel.

Le 23 septembre 1941, un autre rapport consigne les déclarations suivantes de Speidel :

La dernière semaine a été très agitée, le haut commandement de la Wehrmacht (O.K.W.) et le haut commandement des troupes terrestres (O.K.H.) ont laissé au commandant militaire le soin de fixer la gravité des mesures punitives à prendre contre les attaques terroristes bolcheviques. Le jührer lui-même a laissé au commandant militaire la responsabilité d'apprécier les mesures d'exécution.

La cour spéciale de Justice, qui avait condamné à mort trois communistes seulement pour l'assassinat de l'assistant de marine, s'est réunie de nouveau, suite à la protestation du commandant militaire, et a condamné de nouveau quatre communistes à mort ; l'exécution a déjà eu lieu.

Un rapport mensuel n° 1.1000/42 G. du 28 février 1942, toujours secret, mentionne à l'O.K.W. :

En représailles de différents attentats à la bombe, six communistes et juifs ont été fusillés le 3 février 1942. Cent communistes et juifs ont été envoyés à Compiègne pour être déportés dans l'Est.

En représailles d'un attentat commis à Rouen contre un membre de la Wehrmacht, 25 communistes et juifs ont été fusillés le 21 février 1942... Des rafles ont été effectuées qui ont amené l'arrestation de nombreux communistes et juifs.

En représailles d'un attentat commis à Tours, le 3 février 1942, contre un membre de la Wehrmacht, 15 communistes et juifs ont été fusillés le 21 février 1942. A Tours également, des rafles ont amené l'arrestation de juifs et de communistes. En liaison avec ces mesures, la remise de 1.000 juifs et communistes aux autorités allemandes en vue de leur déportation dans l'Est a été décidée.

En représailles du sabotage d'un transformateur à Auboué, arrestation de 70 communistes et juifs en vue de leur déportation dans l'Est. Si l'auteur de l'attentat n'est pas découvert, des milliers et des milliers de juifs.

En représailles contre un attentat à la bombe dans un café mal famé de Brest les mesures suivantes ont été prises : prolongation pour trois semaines de la durée du couvre-feu. Fermeture de 40 cafés mal famés de Brest. Arrestation de tous les adultes, propriétaires ou membres du personnel de ces cafés, ainsi que de tous les anti-allemands connus de Brest en vue de leur déportation dans l'Est.

Et les comptes rendus d'exécution se succèdent avec une régularité qui rassure Berlin sur la rigueur de l'occupant.

Le colonel Speidel a dû porter là les mesures de sécurité destinées à établir l'ordre nazi dans le désordre racial français, mesures que, dorénavant, Oberg, le boucher de Paris, aide

à faire.

Le 23 septembre 1941, un autre rapport consigne les déclarations suivantes de Speidel :

FOURNITURES POUR TAILLEURS

TISSUS

Maison JACKY
31, rue Simart, 31
PARIS (18^e)

Téléphone : ORN. 32-13

FILES LAINES TOUS TITRAGES
PURE LAINE ET MELANGEES

Les LAINES

VALMY-TEXTILES

93, Quai de Valmy — PARIS

Tél. : COM. 94-73

LA MARQUE APPRECIÉE
DE TOUS LES TRICOTEURS

JACQUES BANATEAU MARCEL MOURIER
MARBRIERS
Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge
Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux

Téléphone, Jour : ALESIA 20-16 - Nuit : MONTMARTRE 24-74

Entreprise générale de convois

Transports funèbres et tout ce qui concerne les travaux de cimetières

Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuals Israélites et de l'Union

RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDÉE

LE 30 JUIN 1957

PREMIÈRE FÊTE CHAMPÔTRE

C'est la première fois que notre Union organise une sortie champêtre, qui aura lieu le dimanche 30 juin, de 10 à 22 heures.

Elle a choisi, pour cadre de cette fête, l'immense parc du château d'Heurtebise, qui se trouve à Gournay, à proximité de la Marne. Ce parc est mis à notre disposition pour toute la journée et nous mettons tout en œuvre pour que nos camarades et leurs familles qui seront présents passent une journée vraiment agréable, dans une ambiance de franche camaraderie.

De nombreuses attractions, des jeux collectifs sont prévus. Un bal en plein air,

avec l'orchestre de l'animateur bien connu Abracha, fera danser les amateurs.

Un buffet et un bar bien garnis seront assurés toute la journée.

Rappelons qu'au cours de cette fête champêtre aura lieu le tirage de la tombola gratuite qui comprend de nombreux lots, dont un voyage en Israël, un frigidaire, un voyage en Autriche, etc...

Nous sommes convaincus que les anciens combattants répondront à l'appel de leur organisation et viendront nombreux, le 30 juin prochain, au château d'Heurtebise.

(Voir en première page les moyens de communication.)

Nous avons participé à...

La cérémonie de Pithiviers

Une importante délégation de notre Union s'est rendue, avec le drapeau, le 19 mai dernier, à Pithiviers, où a été inauguré, en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires, un monument sur l'emplacement même où se trouvait le camp tristement célèbre d'où partirent, pour ne plus jamais revenir, des milliers et des milliers de juifs.

Une gerbe a été déposée au monument aux morts à Pithiviers et une autre à Beaune-la-Rolande.

La délégation était composée de nos camarades Appel, Perszynski, Garbarz, Ser, Statman, Golgevit, Haitman, Kohn, Sonechich, Kristal et Fogel.

A la 9^e Journée Nationale Antiraciste

Notre Union a participé, comme tous les ans, à la Journée nationale antiraciste qui s'est déroulée à la Mutualité le 26 mai dernier.

Au nom de l'Union, notre président, le docteur Danowski, a pris la parole pour dire les raisons pour lesquelles les anciens combattants juifs répondent « présent » chaque fois qu'il s'agit de lutter contre l'antisémitisme et pour la paix.

Après avoir souligné les dangers qui se manifestent en ce moment, il a déclaré :

« Nous nous trouvons aujourd'hui ici pour apporter notre contribution dans cette lutte et pour aider à alerter l'opinion publique et attirer son attention sur le danger qui menace la France, par suite des agissements des racistes et des antisémites.

Les anciens combattants juifs sont convaincus qu'il est possible d'endiguer la vague d'antisémitisme et de racisme, à condition cependant que s'unissent toutes les forces antiracistes du pays. »

Journée Nationale de la Déportation

Dans le cadre de la Journée nationale de la déportation, diverses cérémonies ont eu lieu le 28 avril dernier. Une de ces cérémonies s'est déroulée le matin, au mémorial du Martyr Juif Inconnu.

Notre Union était représentée ici également par une importante délégation conduite par nos camarades Isi Blum, Joseph Friedman et Salomon.

Cérémonie de la Flamme de l'U.G.E.V.R.E.

Le 27 avril, de nombreux anciens combattants juifs d'origine étrangère se sont rassemblés sur le terre-plein de l'Etoile, près de la dalle du Soldat Inconnu, où l'U.G.E.V.R.E. avait été appelée à ranimer la Flamme.

De nombreuses organisations d'anciens combattants, avec leurs

drapeaux, se sont associés à cette traditionnelle cérémonie.

Notre Union était représentée par de nombreux camarades et son drapeau.

Au Chemin des Dames

Il y a plus de 40 ans, des combats acharnés se sont déroulés au Chemin des Dames et des milliers et des milliers de Français y ont laissé leur vie pour défendre la patrie menacée.

Nombreux furent les juifs volontaires de cette guerre de 14-18 qui ont mêlé leur sang à celui de leurs frères d'armes français.

C'est pourquoi, à l'occasion de la manifestation du Souvenir, qui s'est déroulée le 28 avril dernier, la Fédération, regroupant toutes les associations d'anciens comba-

MÉDAILLE DE LA FRANCE LIBÉRÉE

FORCLUSION le 7 Juillet 1957

Rappelons que les demandes d'attribution de la Médaille de la « France Libérée » seront seulement recevables jusqu'au 7 JUILLET 1957.

La Médaille ne peut être attribuée aux personnes déjà titulaires :

— de la Légion d'honneur ou de la Médaille Militaire pour faits de résistance ;

— de la Croix de la Libération ;

— de la Médaille de la Reconnaissance Française pour faits de résistance.

Notre Union tient des formulaires à la disposition des postulants éventuels. Les formulaires peuvent être également demandés dans les offices départementaux des A.C.V.G.

Le Directeur : I. CLEITMAN.
S.I.P.N., 14, rue de Paradis, Paris

NOS VŒUX

Nos plus vives félicitations à notre camarade et Madame

Charles MINC
à l'occasion du mariage de leur fille Anna avec M. François FROMMER.

Nos meilleurs vœux de bonheur à notre camarade et Madame

D. MILLER
à l'occasion de la naissance de leur petit-fils Joël.

Meilleurs vœux de bonheur à notre camarade et Madame

AJZYNDLER
à l'occasion de la naissance de leur petite-fille Betty LIBERMAN.

Nos meilleurs vœux à notre camarade et Madame

Isy RECHENSTEIN
à l'occasion de la naissance de leur fille Jacqueline.

Nos plus vives félicitations à notre camarade et Madame

WILDENBERG
à l'occasion de la naissance de leur petit-fils Léon.

La section de Saint-Quentin présente ses meilleurs vœux à leurs camarades

Marcel MARGULES
et

Calek BLUM
à l'occasion des fiançailles de leurs enfants Madeleine et Jean.

INDEMNITÉS aux victimes du nazisme

Une loi fédérale allemande accorde des indemnités à certaines catégories de victimes du nazisme. Il s'agit notamment des réfugiés, apatrides et des personnes s'étant trouvées, pendant la période de la guerre et de l'occupation, sans protection de leurs gouvernements respectifs, ainsi que de certains de leurs ayants droit.

Cette loi touche donc la quasi-totalité des juifs de France, d'origine étrangère, qui ont, d'une façon ou d'une autre, soit eux-mêmes, soit leurs proches parents, souffert de l'occupation nazie (déportation, internement, port de l'étoile jaune, vie clandestine dans des conditions inhumaines, etc...).

Pour donner les informations nécessaires à ce sujet et pour constituer les dossiers, un service spécial fonctionne tous les jours, sauf samedi et dimanche, de 14 à 18 heures, à notre siège, 18, rue des Messageries, Paris (10^e), tél. : PRO. 44-69.

Septembre - Octobre 1957 p.1

Mettons-nous au travail
pour réaliser avec succès
les nouvelles tâches

Avec la fin des vacances, le cours normal de l'activité de notre Union a repris.

Il faut dire que cette année, exceptionnellement, même au mois d'août, le travail n'a jamais été interrompu. Le secrétariat a continué à fonctionner, donnant ainsi satisfaction à toutes sortes de demandes émanant de nos adhérents. N'est-ce pas une preuve éclatante de notre vitalité ?

Si l'année écoulée a été fertile en nombreuses réalisations, grâce au dévouement de tous nos camarades, il reste néanmoins de nouvelles tâches à résoudre : l'antisémitisme continue, cette plaie moyenâgeuse qui pendant la guerre a causé la perte tragique de six millions des nôtres. Les slogans d'un Poujade et d'un Le Pen, ou autres Tixier-Vignancourt, en France ; la propagande à caractère antisémite, au cours des élections qui viennent de se dérouler en Allemagne Fédérale, nous imposent le devoir de rester vigilants. La défense des droits de nos camarades pensionnés, malades, ainsi que des veuves et des orphelins de guerre, nous dicte des tâches particulières.

Une des préoccupations immédiates de notre Comité est d'assurer le succès éclatant du treizième bal annuel, qui se déroulera, cette année, le 21 décembre au Palais d'Orsay. La réussite de cette manifestation nous permet d'élargir notre activité sociale qui profite aux plus déshérités. La défense de la paix dans le monde, et surtout au Moyen-Orient qui attire particulièrement notre attention, demeure également une de nos préoccupations constantes.

Pour que notre Union puisse remplir toutes ses tâches avec honneur restons unis, comme nous l'étions sur les champs de batailles, dans les maquis et derrière les barbelés.

Mettons-nous tous au travail pour que cette année, encore plus que les années précédentes, notre Union demeure parmi les belles organisations du monde combattant en général, et la plus importante des organisations d'anciens combattants juifs, en particulier !

Dr. DANOWSKI.

N° 4 (66) SEPTEMBRE-OCTOBRE 1957

BIMESTRIEL

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

18, Rue des Messageries - PARIS-X^e - Tél. : PRO. 44-69

LES ANCIENS COMBATTANTS ne veulent pas qu'on touche à leurs droits

Les anciens combattants veillent jalousement sur les droits acquis par leur action infatigable et persévérente. Depuis des années, ils luttent pour la

Nos vœux à Marc CHAGALL

A l'occasion du 70^e anniversaire du grand peintre Marc CHAGALL, nous lui avons adressé nos meilleures vœux de longue vie et de travail fructueux.

Marc Chagall a tenu à remercier notre Union pour cette marque d'affection.

Il est également question de reculer à fin 1958 la date de

révalorisation des pensions des invalides, des veuves et de toutes les victimes du nazisme.

Dans leurs diverses revendications, la demande de révalorisation de la retraite du combattant occupe une place particulière, ainsi que du retour à l'âge de 55 ans pour en être bénéficiaire (au lieu de 65, comme le prévoit une récente loi).

C'est pourquoi la tentative de porter atteinte à un droit que ceux qui ont risqué leur vie pour défendre la France, considèrent comme sacré a provoqué une véritable tempête d'indignation dans tous les milieux du monde ancien combattant : depuis deux mois, et en dépit de la période des vacances les protestations n'ont cessé de s'élever de toute part.

paiement aux anciens prisonniers de guerre, de la 3^e tranche du pécule que les intéressés devraient normalement percevoir à fin 1957.

Il est évident que l'ensemble des organisations de P.G. s'oppose avec énergie à ces mesures.

Notre Comité Directeur, fidèle interprète des sentiments de l'ensemble de ses adhérents et de tous les anciens combattants Juifs a estimé qu'il était de son devoir de joindre la voix de notre Union à celles de l.U.F.A.C. et de toutes les organisations qui ne veulent pas qu'on touche aux droits des anciens combattants si chèrement acquis et d'exprimer son attachement aux appels à l'union de tous les combattants afin de sauvegarder plus efficacement leurs droits.

Réservez la date
du Samedi
21

Décembre 1957

pour le

Bal annuel

de l'Union des Engagés
Volontaires et Anciens
Combattants Juifs

DANS LES
SALONS
DU
PALAIS
D'ORSAY

sous le haut patronnage de
M. le Ministre des Anciens
Combattants

2 Grands Orchestres

Attractions Artistiques

Buffet

Tombola

Vous viendrez nombreux avec vos amis pour assurer comme toujours un grand succès à la fête traditionnelle de votre organisation

DES MÉTHODES INDIGNES que l'opinion doit condamner

Vous savez que depuis de longues années notre Union organise, au Palais d'Orsay, son bal de nuit, le 24 décembre.

Tous les ans, la salle est retenue pour l'année suivante suivant l'usage établi au Palais d'Orsay pour toutes les organisations.

Profitant d'un changement de direction intervenu au Palais d'Orsay il y a quelques mois, et profitant également du fait que cette nouvelle direction ignorait l'existence d'autres organisations d'anciens combattants Juifs, l'Association des Anciens Combattants de la rue de Paradis a trompé la bonne foi de cette Direction et s'est emparée, d'une façon déloyale, de la salle qui nous était effectivement réservée pour le 24 décembre 1957.

L'organisation d'Orfus qui s'est posée comme un des buts principaux

de son activité de gérer notre Union dans son travail fructueux a, entre autres, depuis quelques années, essayé d'organiser le même soir, c'est-à-dire le 24 décembre, un autre bal de nuit. Mais alors que les salons du Palais d'Orsay débordaient de monde, le bal à l'Hôtel Lutétia présentait un spectacle plutôt lamentable : les anciens combattants ne répondraient pas à son appel.

L'association de la rue de Paradis, en s'emparant des salons qui nous étaient traditionnellement réservés, s'est posée comme objectif de semer la confusion dans les rangs des anciens combattants juifs, espérant ainsi les attirer.

Nous sommes convaincus que ce genre de méthode soutiendra le mépris de l'opinion à l'encontre de ses auteurs.

Quant aux anciens combattants juifs, sans distinction de leur opinion, ils condamneront les méthodes indignes que certains éléments veulent introduire dans nos organisations. Ils démontreront leur attachement à leur grande Union, qui défend intassablement leurs intérêts, en venant encore plus nombreux au treizième bal annuel qui aura lieu cette fois le SAMEDI 21 DECEMBRE, dans les Salons du Palais d'Orsay, comme d'habitude.

Une lettre a été adressée à M. Vanikoff, Président de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs, demandant une réunion extraordinaire de cet organisme, afin de condamner de tels actes, car les organisations d'anciens combattants juifs ne pourraient tolérer l'instauration d'une atmosphère où régnerait la loi de la jungle.

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
aura lieu le mercredi 13 Novembre 1957 à 20 h. 30
dans la grande Salle de l'Hôtel Moderne (place de la République)

LES NUMÉROS SUIVANTS GAGNENT UNE REPRODUCTION
DU LAVIS DE MARC CHAGALL

QUE LE GRAND PEINTRE A BIEN VOULU NOUS OFFRIR
POUR PREFACER NOTRE LIVRE
" AU SERVICE DE LA FRANCE "

2.621; 7.068; 7.258; 7.905; 8.668; 9.257; 9.279; 9.977; 10.991; 11.057;
12.332; 13.635; 14.891; 15.779; 16.154; 16.859; 17.000; 17.490.

Les lots non-reclamés avant le 15 novembre 1957 resteront à la disposition de l'organisation, au profit de ses œuvres.

A titre de reconnaissance pour leur travail infatigable qui a grandement contribué à la splendide réussite de notre tombola le comité directeur a offert une reproduction

de Marc Chagall à nos camarades Faïlovic et Sadowski, membres du Bureau ainsi qu'à nos amies Mmes Lilenstein, Pfeffer, Rosen et Korngold.

Le 26 Octobre aux Invalides

Cérémonie d'inauguration de la plaque Commémorative de l'U.G.E.V.R.E.

Alexandre
BRASLAVSKY

Président de l'U.G.E.V.R.E.
Chevalier de la légion d'honneur

A. Braslavsky, Président de l'U.G.E.V.R.E. vient d'être nommé Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Né le 10 mai 1891 à Kiev, après avoir fait ses études universitaires de sciences économiques dans sa ville natale, et après avoir servi pendant la première guerre mondiale, en 1915-1916 dans l'armée russe, il vient en France en 1921.

Lorsque la France se trouve en danger, il n'hésite pas à s'engager volontairement en 1940 pour servir son pays d'adoption. Il est versé dans le 5^e Train à Orléans. Démobilisé en août 1940, il



lontairement pour défendre la France menacée par la barbarie hitlérienne.

Afin de donner tout l'éclat que mérite cet événement, le Comité Directeur de l'U.G.E.V.R.E. a élaboré un plan d'ensemble de l'organisation de la cérémonie qui sera placée sous la présidence effective de M. le Ministre des Anciens Combattants.

Diverses personnalités civiles et militaires ont déjà donné leur adhésion à cette manifestation, parmi lesquelles : M. Pierret-Gérard, Président de l'U.F.A.C. Me Etienne Nouveau, Vice-Président de l'U.F.A.C., le général Koenig, etc...

A cours d'une prise d'armes, le Ministre des Anciens Combattants procédera à une remise de décos.

Toutes les organisations importantes d'anciens combattants, françaises et étrangères, sont invitées à la cérémonie.

Les Anciens Combattants Juifs auront à cœur de participer en grand nombre à cette cérémonie patriotique, rendant ainsi hommage à leurs frères d'armes, d'origine étrangère, engagés comme eux, et qui sont morts pour que vive la France. Rappelons qu'à l'occasion de cet événement, parmi ceux qui seront décorés se trouvent notre Président, A. Braslavsky, qui vient d'être nommé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur, G. Laroche et le Dr Gorovit, nommés Chevaliers de la Croix du Mérite Combattant.

Gaston LAROCHE
Chevalier de la Légion d'Honneur

et le

Dr. GOROVIT
Chevaliers du Mérite
Combattant

Nos amis, Gaston Laroche, Chevalier de la Légion d'Honneur et le Dr Gorovit, membres actifs de puis de longues années au sein du Comité Directeur de l'U.G.E.V.R.E., viennent d'être nommés Chevaliers de la Croix du Mérite Combattant.

Nous leur adressons à cette occasion nos plus vives félicitations.

J.MINC

MISE AU POINT

A la suite de l'information qui a été publiée dans le dernier bulletin de l'Association des Anciens Combattants Juifs (Président : Orfus) sur une prétendue décision de la Fédération, qui aurait été prise au cours de sa réunion du 28 mai 1957, concernant la traditionnelle cérémonie du Souvenir que l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs organise au mois de juin devant notre Monument à Bagneux, nous tenons à faire la mise au point suivante, afin d'éviter d'influencer l'opinion en erreur :

Il ne s'agissait pas du tout dans la décision mentionnée, d'attribuer des droits exclusifs quelconques à

la Fédération pour organiser des cérémonies du Souvenir, et encore moins, comme le prétend le bulletin, il ne pouvait pas du tout être question d'un changement quelconque en ce qui concerne notre traditionnelle manifestation en l'honneur des combattants Juifs morts pour la France.

Nous l'avons clairement et nettement exprimé au cours de cette réunion de la Fédération.

J. FRIDMAN et N. CZARNY représentant l'Union à la réunion de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs, le 28 mai 1957.

Après sa démission en août 1945, il crée l'Association des Volontaires Etrangers de la Région Parisienne, et en assume la présidence. Il participe ensuite à la création de l'U.G.E.V.R.E. Il en devient le secrétaire-adjoint, puis le secrétaire général et il en est le Président depuis cinq ans.

A. Braslavsky, déjà titulaire de la Médaille des Evadés et de la Croix de Guerre, a montré un dévouement et un désintéressement exemplaires, à la tête d'une fédération qui groupe de nombreuses organisations d'anciens combattants d'origine étrangère.

Notre Union, qui a été depuis la création de l'U.G.E.V.R.E. l'un de ses membres les plus actifs, exprime à cette occasion les plus vives félicitations au Président Braslavsky.

Dès aujourd'hui...

...achetez la carte d'entrée à notre

13^e BAL DE NUIT
qui aura lieu le
samedi 21 décembre 1957
au PALAIS D'ORSAY

En prenant le billet à l'avance, vous pouvez gagner une superbe caméra ou d'autres lots qui seront tirés au sort au cours de la soirée.

* * LYON *

Le 21 Juillet dernier

Emouvante journée commémorative en l'honneur des combattants juifs morts pour la France

Le 21 juillet dernier se sont déroulées les cérémonies marquant notre « Journée Commémorative des Combattants Juifs morts pour la France ».

A 10 heures, au Cimetière israélite de la Mouche, pleine de simplicité et de grandeur, en présence de nombreuses personnalités, se déroulait la première des trois manifestations de la « journée » et à la suite d'un instant de recueillement devant le monument aux morts et la « Pierre d'Auschwitz », les personnes présentes se dispersaient vers diverses tombes de fusillés.

A 11 heures, une nombreuse assistance se retrouvait devant le « Veilleur de Pierre », place Bellecour, après qu'une délégation soit allée déposer une gerbe au « Carré des fusillés » du cimetière de la Guillotière.

C'est à 15 heures que se déroulait la troisième manifestation, dans la clairière où se trouve le monument érigé sur le territoire de la commune de Châtillon d'Azergue, à la mémoire des 52 patriotes lâches-

ment abattus par les nazis qui, « leur forfait accompli, partirent en chantant ».

La clairière du monument est noire de monde lorsque débute la cérémonie, la plus importante des trois par son ampleur.

Les anciens combattants Juifs de Lyon et leurs familles, leurs amis et la population de Châtillon ont manifesté, par leur présence, leur volonté de se souvenir.

A l'arrivée du cortège, formé trois cent mètres plus bas, drapeaux en tête, et après le dépôt des gerbes, des allocutions furent prononcées.

Après que M. le Maire de Châtillon eut exalté la mémoire de ceux qui sont tombés en ce haut-lieu,

AUX ANCIENS COMBATTANTS JUIFS DE LYON

Nous vous informons que notre ami BLEIWEISS passera à votre domicile pour encaisser les cotisations. Nous sommes persuadés que vous lui ferez bon accueil et aurez à cœur d'aider, par le versement de votre cotisation, les activités de votre section lyonnaise.

DECES ACCIDENTEL DE NOTRE CAMARADE FRYDMAN

Un dououreux accident a enlevé notre section le 31 août. En effet, notre camarade FRYDMAN décédait au cours d'un accident de voiture aux portes d'Avignon.

Notre section lyonnaise mesure la grande perte qu'elle vient de subir, surtout qu'elle comptait dans ses rangs, avec la personnalité du camarade FRYDMAN, un écrivain juif de grande valeur.

Que sa compagne et ses enfants trouvent ici l'expression de nos sentiments les plus chers.

Nous partageons la douleur de la famille cruellement frappée par la mort tragique de notre camarade

Jacques FRYDMAN
de Lyon décédé dans un accident de voiture.

M. Werkhaiser, au nom de l'U.G.E.V.R.E. prononça une courte allocution attirant l'attention de l'assistance sur l'affront fait aux martyrs par la nomination de Speidel au poste de Commandant en Chef des forces armées Centre Europe.

En conclusion, notre secrétaire, Apfeldorfer, rappela que « les Anciens Combattants Juifs lutteront toujours de toutes leurs forces pour que la paix soit sauvegardée dans le monde et demandent que les problèmes pendus soient réglés par la négociation et que cessent, en quelque lieu qu'elles se produisent, toutes les effusions de sang ».

Avis à tous les Lyonnais

A la suite des nombreuses réponses à notre circulaire concernant la venue d'un avocat pouvant nous renseigner sur les

INDEMNITES AUX VICTIMES DU NAZISME
nous avons le plaisir de porter à la connaissance de tous les Lyonnais qu'une réunion se déroulera le

Samedi 12 Octobre 1957, à 20 h. 30

Café Emieux, Place Tobie-Rabaté (près Terreaux)
avec la participation de l'avocat Me Kenig, du Barreau de Paris.

Venez nombreux!

Le 13^e anniversaire de la libération a été célébré dans l'union

De nombreuses manifestations patriotiques ont marqué, pendant la deuxième quinzaine du mois d'août, la date du 13^e anniversaire de la libération de Paris.

Toutes les cérémonies se sont déroulées dans un esprit de la plus large union.

Dans un appel lancé aux Parisiens, le Comité Parisien de Libération déclarait notamment :

« Que cet anniversaire marque le souvenir de ceux des nôtres tombés pour la patrie, pour la Liberté, pour le bonheur dans la Paix ; qu'il marque aussi la victoire du Peuple de Paris sur les horde hitlériennes et leurs collaborateurs qui rêvent

encore de revanche et ne s'en cachent pas 13 ans après leur écrasement ».

Le 25 août, une foule très nombreuse assistait à la cérémonie traditionnelle, place de Rennes, devant la gare Montparnasse où von Choltitz se rendit au général Leclerc et au colonel Rol-Tanguy.

De nombreuses personnalités civiles et militaires et des représentants des organisations des tendances les plus diverses ont participé à cette manifestation commémorative.

Les anciens combattants Juifs ont participé très nombreux à toutes ces cérémonies.

Novembre - Décembre 1957 p.1

VENEZ TOUS LE SAMEDI 21 DECEMBRE

N° 67 NOVEMBRE-DECEMBRE 1957

BIMESTRIEL

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

18, Rue des Messageries - PARIS-X^e - Tél. : PRO. 44-69

Notre Assemblée Générale a connu un succès sans précédent

La grande salle de l'Hôtel Moderne était archicomble le 20 novembre dernier. Les anciens combattants juifs adhérents de notre Union étaient venus très nombreux à leur assemblée générale annuelle.

A la tribune, comme dans la salle, se trouvaient des gens de toutes opinions mais qui se sentent liés par les treize ans d'existence de leur Organisation et unis par la lutte commune contre l'ennemi commun et par les souffrances endurées pendant les années sombres passées derrière les barbelés.

Aux côtés des anciens adhérents, on remarquait la présence de beaucoup de camarades venus s'inscrire à l'Organisation au cours de cette dernière année.

L'Assemblée fut ouverte par notre président, le docteur Danowski, de l'allocution duquel nous publions par ailleurs des extraits.

Une minute de silence fut observée ensuite à la mémoire des camarades morts depuis la dernière assemblée générale, et, après avoir donné lecture des télégrammes reçus de nos sections de Nancy et de Saint-Quentin, l'Assemblée accepte, par acclamations, la proposition de passer la présidence de l'Assemblée générale à notre camarade Apfeldorfer, secrétaire général de notre section lyonnaise, la plus grande organisation d'anciens combattants juifs, après celle de Paris.

APFELDORFER

Apfeldorfer remercie l'Assemblée de l'honneur qui lui est ainsi fait et donne un aperçu de l'activité de l'organisation lyonnaise, en déclarant notamment :

« Camarades, en cette soirée où va se manifester pleinement l'activité de notre organisation à Paris et sur le plan national, je vous souhaite un travail fructueux qui se concrétisera dans les semaines qui viennent par un bond en avant de notre Union, par un grand élargissement de son audience dans tout le pays. Camarades, à vos succès ! »

Il donne ensuite la parole à Isi Blum pour le rapport d'activité, dont nos lecteurs trouveront le résumé par ailleurs.

L. SALAMON

Notre trésorier, L. Salomon, présente le bilan financier et, commentant les chiffres, il souligne que le budget de notre organisation est en lui-même déjà un symbole du développement permanent de notre Union.

Paul GERSTNER

Puis Paul Gerstner présente le procès-verbal de la com-

mission de contrôle, composée des camarades Apeloig, Co-gos, Gerstner, sur la gestion financière.

Après ces rapports, la discussion est ouverte.

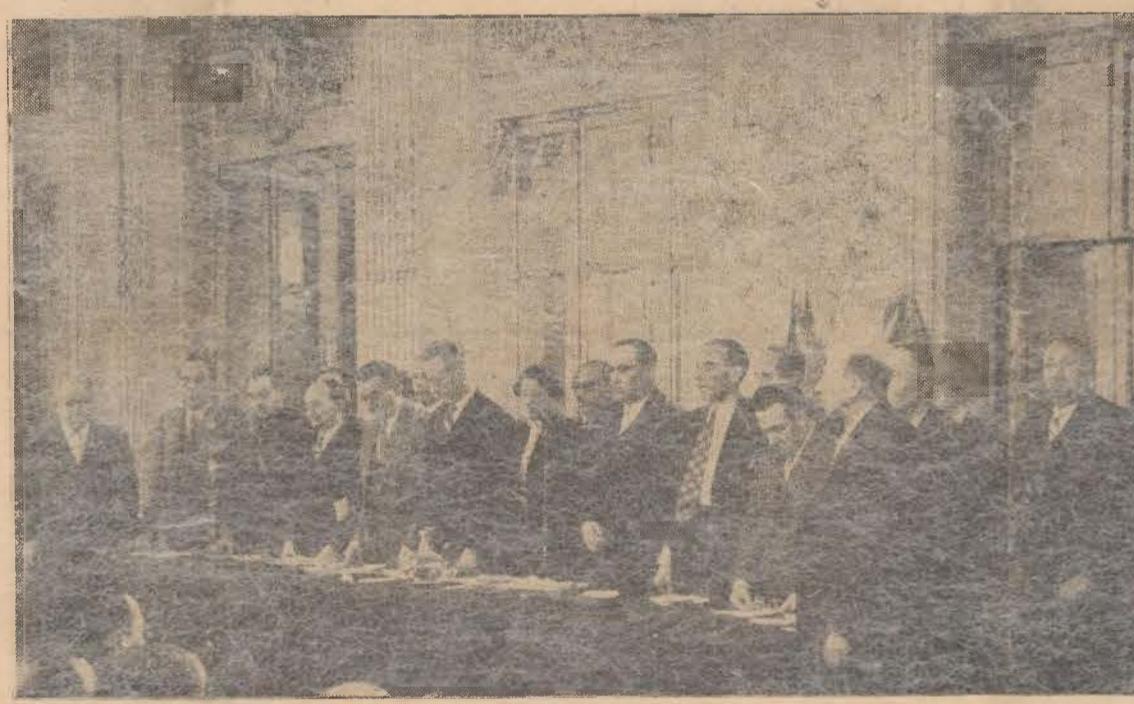
OJZER

Notre camarade Ojzer exprime sa reconnaissance au Comité sortant pour la magnifique activité qu'il a menée au profit des anciens combattants juifs.

qui est adopté à l'unanimité.

L'Assemblée générale se termine par l'élection de son Comité Directeur, composé de 59 membres.

Notre Assemblée générale a été une vivante démonstration de l'immense popularité et du prestige dont jouit notre organisation auprès de la masse des anciens combattants et de l'atmosphère de camaraderie exemplaire qui règne au sein de notre organisation.



La tribune pendant la minute de silence en l'honneur des camarades décédés au cours de l'année.

LEWINBAUM

Notre camarade exprime son accord avec les rapports et donne quelques suggestions au sujet des cotisations.

BIMBLICH

Notre camarade constate que, depuis plusieurs années, les cotisations n'ont pas été augmentées, et il propose d'en relever le montant. Il lance un appel à l'unité et à une lutte plus énergique contre Speidel.

WILDENBERG

Wildenberg, qui a assisté à la dernière assemblée générale de l'organisation d'Orfus, souligne que le nombre de camarades présents aux réunions de notre Comité est plus élevé que le nombre de personnes présentes à l'Assemblée d'Orfus.

N. CZARNY

N. Czarny propose une résolution de protestation concernant la pièce de Brasillach et appelle les anciens combattants juifs à tout mettre en œuvre afin d'en imposer le retrait, au cas où elle ne serait pas interdite.

Joseph FRIDMAN

Fridman présente ensuite le projet de résolution générale

au
GRAND BAL DE NUIT
de notre Union
qui aura lieu sous la présidence
de M. le Ministre des Anciens Combattants
dans les Salons du

PALAIS D'ORSAY
(voir pages 3 et 4)

La poussée antisémite exige notre vigilance

Sous le titre « La Résistance libère le théâtre des Arts », la feuille antisémite « Rivarol » exprime son mécontentement de l'action de la Résistance qui a amené la suspension de la pièce du traître Brasillach « La Reine de Césarée ».

« Rivarol » reste fidèle à sa ligne de haine traditionnelle. Jugez-en plutôt vous-même par la lecture de ces quelques lignes, extraites d'un article paru dans ce journal à la suite de la magnifique action de la Résistance, unie pour barrer la route à la collaboration et à Vichy :

« ... Et je m'étonne d'avoir vu se promener dans leurs rangs certains fils d'une certaine bourgeoisie israélite — peu « engagée » durant la dernière guerre, si ce n'est sur le front des affaires — exceptant, avec un sourire bien nourri de membres du Racing-Club et de noceurs habitués au whisky champs-élyséen, leur qualité de martyrs et surtout de fils de martyrs. »

Voilà comment un « Rivarol » peut impunément continuer son « travail » de discrimination raciale et d'excitation à la haine ! On ne peut mieux insulter, non seulement les engagés volontaires juifs qui, portant leurs décorations militaires, étaient venus nombreux manifester devant le théâtre, mais encore tous ceux qui, engagés volontaires, sont morts pour la France sur les champs de bataille des deux dernières guerres.

La tentative du Théâtre des Arts de représenter la pièce du collaborateur Brasillach n'est qu'un épisode de l'indéniable montée d'antisémitisme.

M. SCHUSTER.
(Suite page 2.)

Dans une lettre aux groupes parlementaires, le Bureau de l'U.F.A.C. écrit :
La loi sur les pleins pouvoirs financiers est une menace contre nos droits

Avant le vote des pleins pouvoirs, l'U.F.A.C., sous la signature d'Etienne Nouveau, son vice-président, qui est aussi président de la Commission de Défense des Droits, et Paul Manet, secrétaire général, avait fait parvenir aux présidents de groupes et aux membres de la Commission des Pensions la lettre suivante, datée du 14 novembre :

Monsieur le Président,
Nous sommes chargés par le Bureau de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre de vous faire part des inquiétudes que les projets gouvernementaux actuels ont suscitées auprès des dirigeants de notre groupement.

Il s'agit, d'une part, du projet qui enlèverait aux députés toute initiative en ce qui concerne les propositions comportant une incidence financière et, d'autre part, du projet d'abandonner au Gouvernement les pleins pouvoirs.

Ces deux projets constituent une aliénation de la souveraineté nationale, ce qui nous paraît contraire à la Constitution ainsi qu'aux droits du citoyen,

et particulièrement dangereux pour les anciens combattants et les victimes de guerre.

Ceux-ci n'oublient pas que, dans le passé, la plupart des améliorations — d'ailleurs insuffisantes — qui ont été apportées par la loi à leur situation ont été dues à l'initiative parlementaire.

Il en a été ainsi de la loi du 27 février 1948 qui a accordé aux pensionnés de guerre la garantie du rapport constant, mesure qui avait d'ailleurs son équivalence dans la loi qui permet de proportionner l'indemnité parlementaire au traitement du Conseiller d'Etat.

Or, actuellement, nos camarades supportent de nombreuses injustices contre lesquelles ils lèvent sans cesse de vives protestations dont la plupart demeurent lettres mortes.

Les Anciens Combattants et Victimes de Guerre ne peuvent guère compter que sur le Parlement pour leur faire rendre justice.

L'abandon total de l'initiative parlementaire en matière de dépenses menace donc directement nos droits. Il va de soi que l'occurrence

trois des pleins pouvoirs au Gouvernement constitue une autre menace extrêmement dangereuse, compte tenu de ce que, de temps à autre, depuis bien des années, des projets dirigés contre les droits acquis des Anciens Combattants sortent des bureaux du Ministère des Finances et sont pris en considération par les Gouvernements.

S'il a été possible d'y faire échec, c'est à une opposition parlementaire efficace que nous le devons.

En ces conditions, l'U.F.A.C. estime que la loi sur les pleins pouvoirs est une menace contre nos droits.

Elle demande, en tout cas, que, si cette loi devait être adoptée, votre Groupe veuille bien déléguer un orateur à la tribune pour demander au Gouvernement de prendre l'engagement de ne pas appliquer cette loi à l'encontre des droits acquis des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

Nous vous en remercions à l'avance et vous prions, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de notre considération la plus distinguée.

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Résolution adoptée à l'unanimité

L'Assemblée Générale de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs de France, tenue le 20 novembre 1957, après avoir entendu les rapports d'activité de l'année écoulée, constate avec satisfaction l'accroissement constant de l'influence et du prestige de l'Union, qui s'est exprimé concrètement au cours de l'année dernière par l'adhésion de 120 nouveaux membres, que l'Assemblée Générale salue fraternellement.

L'Assemblée Générale constate que la popularité de l'Union et la confiance dont elle jouit auprès de la masse des anciens combattants juifs sont dues à son caractère unitaire et au fait que, par son activité quotidienne dans le domaine de la défense des droits des anciens combattants et des victimes de la guerre aussi bien que dans le domaine de l'activité sociale, par ses prises de position sur tous les problèmes d'actualité, l'Union traduit l'aspiration profonde des anciens combattants juifs, sans distinction de convictions politiques.

Pour la défense des droits.

Consciente de ses responsabilités et du devoir qui incombe à l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs de s'occuper en permanence des intérêts des anciens combattants juifs et des victimes du nazisme, l'Assemblée Générale charge le Comité Directeur de poursuivre la lutte avec encore plus d'énergie, tout particulièrement à un moment où la retraite du combattant est menacée et le paiement du pécule reculé, et, en commun avec l'U.G.E.V.R.E. et l'U.F.A.C., la défense des revendications communes aux anciens combattants du pays, ainsi que pour la défense des droits particuliers des combattants d'origine étrangère.

Pour renforcer l'activité sociale.

Prenant en considération le fait que le nombre des malades et les cas sociaux non secourus par l'Office augmentent sans cesse parmi les anciens combattants juifs et les victimes de la guerre ne pouvant pas bénéficier d'une aide suffisante de l'Office des anciens combattants, l'Assemblée Générale charge le nouveau Comité d'entreprendre des mesures qui puissent permettre le développement de l'activité sociale et de créer un fonds spécial de solidarité.

La lutte contre l'antisémitisme.

L'Assemblée Générale estime nécessaire de souligner que la lutte contre l'antisémitisme a toujours été et reste toujours une des préoccupations essentielles de l'Union. C'est pourquoi elle doit réagir fermement contre toute manifestation d'antisémitisme en France et dans n'importe quel autre pays, et sous quelque forme qu'il s'exprime.

L'Assemblée Générale charge le nouveau Comité, alors que le danger antisémite s'aggrave, d'être encore plus vigilant et de démasquer en permanence les manifestations antisémites dans le pays, d'alarmer l'opinion et de faire des efforts afin d'associer à cette lutte, avec la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs, les grandes organisations françaises d'anciens combattants.

La lutte pour la paix.

L'Assemblée Générale constate avec inquiétude l'aggravation de la tension internationale, qui s'est exprimée notamment par :

a) la remilitarisation de l'Allemagne où les anciens nazis occupent à nouveau les postes-clés dans l'armée et dans le gouvernement;

NOS VŒUX

Nos vœux les plus chaleureux au membre de notre Bureau et à Mme

S. WAJCMAN

à l'occasion du mariage de leur nièce Mlle Paula LAKS avec M. Boris THALER.

*

Nos vœux les plus sincères à notre camarade membre du Comité et à Madame

ERMAN

à l'occasion du mariage de leur fille Annette.

**

Nos plus vives félicitations à notre camarade et Mme

ROZENBERG

à l'occasion du mariage de leur fille Ida avec M. Marcel APEDIG.

Nos meilleurs vœux à notre camarade et Mme

KENIGSTEIN

à l'occasion de la naissance de leur petit-fils Yves.

La poussée antisémite

(Suite de la première page)

mitisme à laquelle nous assistons ces temps-ci. Les factieux racistes et antisémites reconstruisent leurs ligues aux cris de « Mort aux juifs ! ». Les commerçants juifs, comme par hasard, reçoivent des lettres de menaces.

Dans un livre intitulé « La vie de la France sous l'occupation », les anciens responsables de Vichy s'efforcent, après tant d'autres, de réhabiliter la collaboration... L'ancien directeur de « Gringoire », Horace de Carbuccia, publie, depuis le 29 novembre, son nouveau journal,

Par la presse, par des livres, par des manifestations, les antisémites essaient, avec une recrudescence inouïe, de réhabiliter la collaboration et ses crimes.

Le racisme, l'antisémitisme, une fois de plus, sont utilisés pour exciter les passions et pour créer un climat de haine et de violence.

Les anciens combattants juifs, qui se félicitent de l'union sacrée de la Résistance, se doivent de rester plus que jamais vigilants, afin d'être parmi les meilleurs dans la lutte contre la poussée antisémite en France.

Docteur DANOWSKI

Notre président, dans son allocution d'ouverture de l'Assemblée, après avoir remercié les camarades d'être venus aussi nombreux, fait ressortir le travail immense qu'accomplit tous les jours l'organisation, en faveur des anciens combattants et des victimes du nazisme.

« Si nous avons pu réaliser, dit-il, une telle tâche, c'est grâce à vous tous, c'est grâce à votre concours loyal et désintéressé, grâce aussi à votre aide morale et matérielle.

« Fort de la confiance que vous lui témoignez, le Comité Directeur agit toujours en faveur des anciens combattants juifs.

« Et si la popularité de notre Union est aussi grande, si elle a la sympathie de toutes les couches de la population juive et des milieux anciens, combattants

du pays, c'est parce que son action, dans tous les domaines de la défense des droits, et sa prise de position dans tous les problèmes de l'heure, répondent aux aspirations les plus profondes de nos camarades.

« Nos succès et nos victoires, confirmés par l'afflux permanent de nouveaux adhérents, n'empêchent pas quelques éléments irresponsables, qui ont quitté notre Union il y a cinq ans, de dénier cette activité fructueuse, en employant même des procédés indignes.

« Malgré tout, nous ne cessons pas de travailler pour l'unité, car nous estimons que l'unité des anciens combattants ne peut qu'en servir les intérêts de tous ceux qui se sont battus contre l'hitlérisme. »

Isi BLUM

Dans son rapport d'activité, Isi Blum montre d'abord, chiffres à l'appui, le renforcement permanent de l'organisation depuis des années, qui s'est concrètement exprimé au cours de la dernière période, notamment depuis la dernière assemblée générale, par un afflux de 120 adhérents.

L'attachement de la masse des anciens combattants juifs à leur organisation provient du fait que celle-ci s'occupe sérieusement de la défense des intérêts des anciens combattants et des victimes du nazisme. La encore, le secrétaire général donne quelques exemples : la constitution des dossiers pour la carte du combattant, pour le pécule, pour différentes décorations, pensions d'invalidité et indemnités allemandes aux victimes du nazisme, diverses interventions d'ordre général, etc.

Il souligne ensuite l'étroite collaboration de l'Union avec l'U.G.E.V.R.E. et l'U.F.A.C. pour la défense des droits communs à tous les anciens combattants. Il met en relief l'appui considérable accordé par les organisations françaises d'anciens combattants aux anciens combattants d'origine étrangère dans leur lutte pour la défense de leurs revendications particulières.

Le rapporteur souligne que l'attachement des anciens combattants à leur organisation est dû également au fait que notre Union prend position dans tous les problèmes d'ordre général qui préoccupent particulièrement le mouvement ancien combattant; entre autres : la lutte pour la paix dans le monde, dans le Proche et le Moyen-Orient, pour la paix entre Israël et ses voisins arabes, la paix en Algérie, contre la remilitarisation de l'Allemagne et la présence de Speidel en France, la lutte contre l'antisémitisme, etc.

Nos camarades décédés depuis la dernière Assemblée générale

David ARFA,
Max BIGELMAN,
Jacques FRYDMAN, Lyon,
MECHLEVITCH, de Lyon,
Bernard SCHAPIRA,
Jacob WACHOLDER.

Condoléances

Nous partageons la douleur de la famille qui vient d'être douloureusement frappée par la mort de notre camarade Max BIGELMAN.

Nous exprimons nos condoléances les plus sincères à la famille qui vient de subir une perte cruelle par la mort tragique de notre camarade Bernard SCHAPIRA.

Ce que vous devrez savoir

Tableaux des nouvelles pensions

Degrés d'invalidité	TAUX AU 1 ^{er} NOVEMBRE 1957 (point à 362 fr.)			
	Pensions principales	Allocations aux Grands Invalides	Statut des G. M. Art. 36 ou 37	Total
85 %	130.682	46.336	...	177.018
85 % avec statut	130.682	23.168	72.400	226.250
90 %	133.216	55.748	...	188.964
90 % avec statut	133.216	27.874	108.600	269.690
95 %	133.940	73.848	...	207.783
95 % avec statut	133.940	36.924	144.800	315.664
100 %	134.664	92.672	...	227.336
100 % avec statut	134.664	46.336	181.000	362.000

Degrés d'invalidité	TAUX AU 1 ^{er} JANVIER 1958 (point à 380 fr.)			
	Pensions principales	Allocations aux Grands Invalides	Statut des G. M. Art. 36 ou 37	Total
85 %	137.180	48.640	...	185.820
85 % avec statut	137.180	24.320	76.000	237.500
90 %	139.840	58.520	...	198.360
90 % avec statut	139.840	29.260	114.000	283.100
95 %	140.600	77.520	...	218.120
95 % avec statut	140.600	38.760	152.000	331.360
100 %	141.360	97.280	...	238.640
100 % avec statut	141.360	48.640	190.000	380.000

ENFANTS DE VEUVES

Montant du supplément familial dont sont susceptibles d'être majorées les pensions de veuves non remariées, au taux normal ou de réversion (portées ou non au taux spécial).

Situation familiale	1 ^{er} novembre 1957	1 ^{er} janvier 1958
1 enfant à charge	36.200	38.000
2 enfants à charge	72.400	76.000
3 enfants à charge	130.320	136.800
Par enfant en plus du 3 ^e	57.920	60.800

Ces suppléments cessent avec les prestations du code de la famille. Si cette cessation a lieu avant que l'enfant atteigne 18 ans, il est accordé jusqu'à cet âge une allocation spéciale de 92 points, soit 33.304 francs le 1^{er} novembre 1957 et 34.960 au 1^{er} janvier 1958.

Mais, si l'enfant est infirme, cette dernière allocation est portée à 150 points, soit 54.300 francs le 1^{er} novembre 1957 et 57.000 au 1^{er} janvier 1958. Elle est maintenue après la majorité en ce cas, sauf quand l'orphelin infirme perçoit la pension de sa mère.

PENSIONS d'invalidité entre 10 et 80 % (inclus)

INVALIDITE	1 ^{er} novembre 1957	1 ^{er} janvier 1958
10 %	15.204	15.960
15 %	22.806	23.940
20 %	30.408	31.920
25 %	38.010	39.900
30 %	51.404	53.960
35 %	60.092	63.080
40 %	68.418	71.820
45 %	77.106	80.940
50 %	85.432	89.680
55 %	94.120	98.800
60 %	102.808	107.920
65 %	111.496	117.040
70 %	120.184	126.160
75 %	128.872	135.280
80 %	137.560	144.400

MAJORATIONS POUR ENFANTS aux invalides d'un pourcentage inférieur à 85 %

TAUX	1 ^{er} novembre 1957	1 ^{er} janvier 1958
10 %	1.918,6	2.014
15 %	2.859,8	3.002
20 %	3.801	3.990
25 %	4.778,4	5.016
30 %	6.443,6	6.764
35 %	7.529,6	7.904
40 %	8.579,4	9.006
45 %	9.665,4	10.146
50 %	10.679	11.210
55 %	11.765	12.350
60 %	12.851	13.490
65 %	13.937	14.630
70 %	15.023	15.770
75 %	16.109	16.910
80 %	17.195	18.050

Ces majorations ne se cumulent pas avec les allocations familiales.

LA NOUVELLE LOI ALLEMANDE SUR LES RESTITUTIONS

L'Etat Fédéral Allemand a complété la législation actuelle sur les réparations dues aux victimes du nazisme par un texte nouveau prévoyant des indemnités pour la perte des biens mobilisés.

Cette question a déjà fait l'objet de commentaires dans la presse.

Toutefois, compte tenu de l'intérêt qu'elle suscite parmi les meilleurs de juifs qui ont été totalement dépossédés par les autorités allemandes, il ne paraît pas inutile d'en rappeler, ne serait-ce que brièvement, les éléments essentiels.

Le texte de la loi apparaît comme un regroupement des diverses législations de restitution édictées par les autorités d'occupation américaine, anglaise et française, dans leur zone respective. C'est dire qu'elle vise en premier lieu les spoliations qui ont été effectuées dans ces zones qui constituent actuellement la République Fédérale Allemande.

Mais, en faisant revivre les dispositions anciennes, la loi, en un article 5, en a étendu le bénéfice aux objets mobiliers identifiables qui ont été enlevés par les Allemands en dehors de la zone d'application de la loi, c'est-à-dire de la République Fédérale Allemande, et qui y ont été transportés.

Pour bénéficier de la législation, il faut donc :

1. - que la spoliation ait eu lieu en raison des origines raciales, de la religion ou des conceptions de la victime;

2. - que cette spoliation ait trait à des objets mobiliers identifiables (c'est-à-dire des meubles, bijoux, objets d'art, etc.);

3. - que ces objets aient été transportés sur le territoire de la République Fédérale Allemande.

Le Directeur : I. CLEITMAN.

S.I.P.N., 14, rue de Paradis, Paris

rités allemandes. En principe, c'est l'autorité de restitution de la zone dans laquelle les biens ont été transférés qui est compétente. Ce n'est que dans le cas où le lieu de destination précis en territoire allemand n'est pas connu que l'on doit s'adresser à l'autorité de restitution de Berlin.

Pour éviter la forclusion, fixée au 1^{er} avril 1958, il paraît donc prudent de déposer sa demande à l'autorité berlinoise, d'autant plus que le dépôt de la demande auprès d'une autorité même incomptente évite la forclusion.

Le dossier doit comporter :

1. - les questionnaires officiels, remplis en allemand, ainsi que les pièces justificatives (traduites en allemand) prouvant la qualité du spolié (qualité de juif ou activité politique);

2. - la consistance des biens enlevés (liste, police d'assurance, inventaire, etc.);

3. - les documents et témoignages relatifs à la spoliation et au transfert des biens sur le territoire allemand;

4. - enfin, la somme demandée à titre de réparation. Celle-ci doit être établie en valeur de reconstruction au 1^{er} avril 1956.

H. KENIG,
Avocat à la Cour.

10^e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Vu la grande affluence, réservez vos places dès aujourd'hui

à l'**OFFICE DE VOYAGES LAFAYETTE**
18, RUE BLEUE, PARIS-IX^e

Avec les meilleures avions « BRITANIA » et les bateaux les plus modernes.

Pour tous renseignements : fer, mer, air, téléphonez à : PROvence 96-62.

Artisan - Electricien

FEINER
Anc. du 21^e R.M.V.E.
et du Stalag XII-F
15, rue de Turenne
Tél : TUR. 22-64

Tous travaux d'électricité
lumière et force.

ANNONCE

Un camarade de notre Union cherche à acheter, dans les environs de Paris (de 20 à 35 km.), un pavillon. Adresser les propositions à notre siège, pour J. C.

דעת ניידת צענטראל-קאמיטעט איסנגווילט

אופום-ארגאניזאציע

(סוף פון זיינט)

יידישע קאמבראָטאנַן אָוּפְּ דִי יִיְהּ
צָוְגָעַן פֿון אַונְדְּזָעֶרֶת קָאמִיטָעַ אַיִן
אַנוּזְוַנְדִּיק אֲ גַּרְעַסְעַרְעַ צָלְקָאָמֶר
בְּאַסְטָאָנְטָן, וְיִיְהּ אַלְעָגָעַ
מִיְּנָבָעַ צָאָזְמָלְגָן.

אָבָרְעַדְרָעַ צָוְגָעַן פֿון אַלְעָגָעַ
אָבָרְעַדְרָעַ צָוְגָעַן פֿון אַלְעָגָעַ
מִיְּנָבָעַ צָאָזְמָלְגָן, פֿון אַלְעָגָעַ
וּרְעַדְרָעַ צָוְגָעַן פֿון אַלְעָגָעַ
קָאנְטָאָלִירָן דִי מִתְגָּלְדִּעְרָעָגִי
סְטוּרָם אָוּן פֿעַטְשָׁטָעַן דִי צָלָל
מִינְגָּלְדִּעְרָעַ פֿון אַונְדְּזָעֶרֶת
אָזְנָבָעַן דִי צָלָל מִינְגָּלְדִּעְרָעַ
אָזְנָבָעַן דִי צָלָל מִינְגָּלְדִּעְרָעַ
מִינְגָּלְדִּעְרָעַן

Novembre - Décembre 1957 p.1 publicité

VENEZ TOUS, LE 21 DECEMBRE, AU PALAIS D'ORSAY au **GRAND BAL DE NUIT** des Anciens Combattants Juifs

organisé par

**L'Union des Engagés Volontaires
et Anciens Combattants Juifs**

18, rue des Messageries, PARIS-X^e

Sous la présidence de M. le Ministre des Anciens Combattants

Au bal des Anciens Combattants Juifs, un accueil chaleureux et fraternel vous est réservé.

Au bal des Anciens Combattants Juifs, vous trouverez certainement des camarades et des amis que vous avez perdus de vue depuis des années.

Au bal des Anciens Combattants Juifs, où un programme artistique de la plus haute qualité vous sera présenté, vous passerez une nuit vraiment inoubliable.

Nous vous donnons donc rendez-vous pour

le 21 Décembre 1957

au **PALAIS D'ORSAY**

Prix d'entrée : 800 francs



Le grand orchestre Jazz-Tango GEORGES THARAUD



La célèbre formation des Frères et Sœurs VINITZKI

BUFFET - TOMBOLA - SOUPERS

Il est recommandé de réserver à l'avance les tables pour le souper



Pour la première fois, une

"REINE DU BAL"

sera choisie. L'heureuse élue et ses demoiselles d'honneur obtiendront en souvenir un objet de valeur. Les candidates peuvent dès à présent envoyer leurs nom et adresse au siège de l'Organisation : 18, rue des Messageries, Paris-X^e. Elles pourront aussi se faire inscrire le soir du bal.



UNE CAMÉRA A GAGNER

Procurez-vous dès à présent les cartes d'entrée. Vous pourrez ainsi gagner une caméra ou une reproduction d'un lavis du grand peintre Marc CHAGALL. Le tirage aura lieu au cours de la soirée.

דער באכט-באל

פון די געו. יידישע קאמבאטאנטן

קונס פאָז

איַן די סאלַאנען פון פאלע ד'ארשע

שבת 21 דעכטע מעבר 1957

פון 10 אונט בעי 5 פרי



צְסִוֵּה עֲרָשֶׁת
נִים עֲרָשֶׁת מָלֶךְ
אוֹטְגָּוּוִילֶךְ וּוּסְרֶן

די קְשֻׁוָּאַן
פָּנוּ בָּאַל

פָּאָרְשָׁה
פָּאָרְוִילְוָנְגָּעָן
אוֹן אַטְרָאַקְצִיעָס

בְּזַפְּעָשׂ
טַאֲקְבָּאָלָא
אַבְּאָרָעָשׂ

בָּאַשְׁטָאַלְטָה גְּלִיְיךְ
די טִישְׁלָעָר

די וָאָסְ קְרִיפְטָה
פָּוּן פָּאָרְוָסָה
די אַיְינְסְרָטְקָאָרְטָה
וּוְעָלָה קְעָבָן גְּעוּנִינָה
אַקְמָעָרָא אַדְעָרָה
אַרְעָפָרָאָדְקָאַץָּע
פָּוּן אַ שָּׁאָגָאַלְבִּילְךְ



דָּנְדָּאַל 'אַחַק'

צְוַיִּי גְּרוּיִיסָה
אַרְקָעַסְטָעָרָס

זְשָׁאָרְזָשָׂה

סְאָרָא

אַרְוּן די

פָּאָמְלִישָׂעָה

וּוְזִיכָּרָה

די בָּאַרְיִמְטָע
זִינְגְּעָרִין

זְשָׁאָקְלִין

בְּרָאָסָה

טִיטָּאַר

אַיְגָעָנָעָם

זְקָעָמְטָעָה

LA GRANDE VEDETTE DE LA CHANSON Jacqueline FRANÇOIS

Grand Prix du disque 1956



JACQUELINE FRANÇOIS

chantera le Samedi 21 Décembre 1957
au BAL DE NUIT des Anciens Combattants Juifs
DANS LES SALONS DU PALAIS D'ORSAY